

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**



UNION COMMUNISTE (trotskyiste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1841 - 14 novembre 2003 - prix : 1 €

Suppression d'un jour férié

**Un jour de
travail forcé
au bénéfice
des patrons**

■ Forum social

**"Changer
le monde",
oui mais
comment ?**

p. 3

■ Intermittents

**La lutte
continue**

p. 5

■ Hôpitaux

**La
grande
misère**

p. 7

Les retraites

complémentaires attaquées

p. 2



Leur société

- p. 4 ■ Les patrons veulent des travailleurs jetables et sous-payés
- Epilogue de l'affaire du sang contaminé
- p. 5 ■ Les intermittents du spectacle sur France 2
- La suppression d'un jour férié
- p. 7 ■ La misère des hôpitaux
- p. 12 ■ Rhône-Alpes : UMP et PS votent... pour les patrons
- Chartres : les quartiers populaires paient pour le centre-ville
- p. 13 ■ Sidérurgie : la résistible ascension des maîtres de forges
- Au Parlement européen : interdire les licenciements dans l'industrie
- p. 16 ■ La pauvreté progresse
- Les fusillés pour l'exemple en 1914-18

Tribune

- p. 6 ■ Forum social européen

Politique

- p. 6 ■ Quel barrage contre l'extrême droite ?

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Irak : l'escalade terroriste de l'armée américaine
- Etats-Unis : Bush contre le droit à l'avortement
- Brésil : un an de Lula et de mesures impopulaires
- Argentine : les travailleuses de Brukman retrouvent leur emploi
- p. 10 ■ Japon : la coalition conservatrice reconduite
- Prestige : la pollution continue
- p. 11 ■ République Dominicaine : manifestations, grève, répression
- Afrique : la condition de la femme

Dans les entreprises

- p. 14 ■ Altis (Corbeil-Essonnes) : les femmes de ménage ont gagné

Syndicats

- p. 15 ■ CFDT : Chère que paie son soutien au plan Fillon
- Cheminots : la moitié des adhérents CFDT s'en vont

• Retraites complémentaires

Menaces du patronat

Mercredi 12 novembre les confédérations syndicales rencontraient les représentants du patronat pour ce que ce dernier appelait : « une ultime négociation ». Le patronat, qui n'a pas reculé d'un pouce dans ses revendications, qui visent à faire baisser de façon dramatique le montant des pensions de retraites complémentaires, a vu le « front syndical » soi-disant « uni » revivre le même scénario qu'au printemps dernier : la CFDT, la CGC et la CFTC viennent de se déclarer prêts à céder et à vendre les pensions de millions de salariés et retraités. Mais c'est bien la volonté de tous les syndicats, y compris de la CGT, de mener une « concertation » dans la discrétion la plus absolue... vis-à-vis des travailleurs et retraités, les victimes potentielles de ces marchandages, qui a permis de se retrouver dans cette situation.

L'offensive du patronat est tout sauf une surprise. Au nom de ce dernier Seillière avait clairement annoncé dès le mois de mars qu'il entendait remettre en cause à l'automne, lors des négociations avec les syndicats, le montant des retraites complémentaires et même à terme la possibilité de toucher une pension de retraite complémentaire avant 65 ans.

Les retraites complémentaires sont gérées paritairement par les syndicats et le patronat, les cotisations du secteur privé non-cadre étant gérées par l'ARRCO et celles des cadres et assimilés par l'AGIRC. Les pensions de retraites complémentaires représentent en moyenne 40 % du montant total de la retraite, moins pour certains mais beaucoup plus pour d'autres (les plus hauts cadres) et sont une ressource vitale pour les retraités. Les caisses des salariés non-cadres sont largement bénéficiaires. Ce n'est pas le cas de celles des cadres, qui, en proportion, cotisent beaucoup moins pour la retraite que les autres salariés, alors qu'ils coti-

sent plus pour les complémentaires, leurs pensions à ce titre sont bien supérieures à celles des autres salariés. L'équilibre de la caisse des non-cadres est, elle, au moins assurée jusqu'en 2020, c'est dire.

Mais il n'empêche que le patronat veut baisser les droits des retraités et futurs retraités. Il veut d'abord faire financer largement la caisse des cadres par les cotisations des autres salariés et, pour cela, baisser leurs droits. Ensuite il veut, à terme, baisser les cotisations patronales en commençant par baisser le montant des pensions présentes et à venir. Ainsi les surplus de la caisse des salariés devraient augmenter et le patronat pourra alors déclarer qu'il faut « éponger les excédents »... en diminuant les cotisations. C'est ce qu'il a fait pour les cotisations chômage.

Enfin le patronat vise, toujours pour réduire ses cotisations, à amener l'âge officiel de la retraite à 65 ans. Pour cela il a un moyen simple : supprimer ses cotisations pour le fonds spécial mis en place par la

gauche avec la loi autorisant la retraite à 60 ans, seul fonds qui assure le paiement des retraites complémentaires entre 60 et 65 ans. Seillière avait déjà voulu supprimer les cotisations patronales à ce fonds en 2001, mais avait reculé devant la riposte massive des salariés du privé, qui avait d'ailleurs surpris et inquiété les dirigeants syndicaux, adeptes du tapis vert. Aujourd'hui, grand prince, le patronat est prêt, à condition que les syndicats vendent les salariés sur le reste, à reconduire provisoirement pour cinq ans ce dispositif. En prime, il accepterait peut-être de financer les retraites complémentaires de quelques dizaines de milliers de salariés qui pourraient partir prochainement à la retraite avant 60 ans, ce qui serait une goutte d'eau face à l'ensemble.

Ceci s'ajoute aux dernières remises en cause des droits à la retraite. Au total, les revenus des futurs retraités risquent de baisser de plus de 40 % dans les années à venir. Ce sont des millions de personnes qui sont menacées et leur droit à bénéficier d'un revenu décent durant leur retraite.

Aussi l'attentisme des syndicats qui se disent opposés à ces projets, et d'abord le plus puissant, la CGT, est irresponsable, voire criminel. Qu'on ne parle pas du « manque de réactions des travailleurs » alors qu'aucune campagne n'a été faite pour les informer de l'enjeu. Qu'on ne se réfugie pas non plus dans la découverte de la « trahison des autres syndicats », alors que leur alignement

sur les demandes du patronat, et en premier la CFDT, était lui aussi écrit à l'avance. Cet attentisme est une faute, grave. La direction confédérale de la CGT cherche visiblement à apparaître, dans ce domaine comme dans d'autres, comme un syndicat « responsable », c'est-à-dire un partenaire raisonnable et acceptable par patronat et gouvernement.

Mais il n'y a aucune raison que les travailleurs sacrifient leur vie à venir à des manœuvres d'appareil soucieux d'abord de leur propre avenir. Rien n'est joué, et il faudra de toute façon que les travailleurs se mobilisent et se fassent entendre avec le plus de force possible à la première occasion qui leur sera donnée.

Paul SOREL



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

Un jour de travail forcé au bénéfice des patrons



Il a fallu 15 000 morts provoqués par la canicule et trois mois de discussions au gouvernement pour que celui-ci mette sur pied son plan pluriannuel d'aide aux personnes âgées et aux handicapés.

Ces ministres n'avaient rien su dire, ni rien su faire au moment de la catastrophe, même pas en reconnaître l'ampleur. Cachant la réalité derrière

des communiqués mensongers, ils n'ont pas même sacrifié une journée de leurs confortables vacances pour faire ne serait-ce qu'un geste. Ils nous parlent aujourd'hui abondamment de la « *solidarité de tous* » en appelant les Français « à *donner le temps de leur cœur* ». En fait cela va se traduire pour tous les salariés, aussi bien ceux du secteur public que ceux du secteur privé, par une journée travaillée gratuitement, dont le fruit servira à financer un fonds destiné à améliorer – sur plusieurs années et de façon nettement insuffisante selon l'avis de tous les spécialistes – les aides publiques aux personnes âgées.

« *Solidarité de tous* » ose prétendre Raffarin. Mensonge grossier. Un de plus ! Non seulement les patrons ne seront pas mis à contribution puisque les 0,30 % de la masse salariale annuelle qu'ils sont appelés à reverser à ce fonds seront le fruit du travail de leurs salariés. Mais il y a mieux encore. Une journée de travail représentant en moyenne 0,50 % de cette masse salariale, le patronat empochera donc la différence, soit 0,20 %. Autrement dit, près de la moitié du revenu de cette journée de travail supplémentaire.

Les patrons seront à coup sûr gagnants. Mais on ne sait pas si les personnes âgées et les handicapés verront la couleur de l'argent que le gouvernement s'apprête à voler aux salariés. Ce ne serait pas la première fois qu'une taxe créée pour financer la solidarité serait détournée de sa destination première. Les anciens se souviennent de la vignette auto qui avait été instaurée – déjà – par solidarité avec les personnes âgées en 1956 et qui, au bout de sa deuxième année d'existence, avait été utilisée pour financer tout autre

chose, la guerre d'Algérie en particulier.

La sollicitude de Raffarin envers les patrons s'est manifestée d'une autre façon. Alors que la journée de travail forcée décidée par le gouvernement est fixée au lundi de Pentecôte 2005 pour les fonctionnaires, les patrons du secteur privé auront la liberté du choix du jour, à leur convenance, en fonction des besoins de leur production, sans que les travailleurs aient voix au chapitre.

Raffarin, qui n'a pas peur des grands mots, a déclaré que sa décision d'escroquer un jour de travail aux salariés était « *une réforme historique, d'une ampleur financière jamais atteinte* ». Peut-être cela veut-il dire que ce hold-up contre le monde du travail est le hold-up du siècle. En tout cas il est particulièrement odieux et répugnant car c'est en invoquant la solidarité avec les personnes âgées et les handicapés que le gouvernement veut nous faire les poches pour remplir un peu plus celles des patrons.

Et du coup, les sommes que le gouvernement prétend vouloir consacrer à l'amélioration du sort des personnes âgées sont scandaleusement insuffisantes, de l'avis de tous les spécialistes qui sont confrontés à ces problèmes. Tous, urgentistes, directeurs de maisons de retraites ou associations qui s'occupent de soins à domicile, expliquent que les sommes alimentant le fonds solidarité-vieillesse sont une goutte d'eau dans l'océan des besoins.

Pourtant ni Raffarin, ni Chirac, ni Mattei, n'auraient de peine à trouver les milliards d'euros qui manquent cruellement dans ce domaine, comme dans d'autres liés à la détresse sociale qui s'étend dans le pays. Il suffirait de prendre l'argent là où il se trouve, en le prélevant d'autorité sur les profits des gros actionnaires, sur les fortunes des riches. Ce ne serait pas plus injuste, ni plus choquant que d'imposer autoritairement une journée de travail forcée et gratuite aux salariés !

Ce serait plus juste que la décision de construire un sous-marin de plus et d'augmenter de 4 % le budget militaire, comme vient de le décider le Parlement.

Arlette LAGUILLER

• Le forum « altermondialiste »

« Changer le monde », oui mais comment ?

Le forum social européen « altermondialiste », qui se tient à Paris et en banlieue parisienne du 12 au 15 novembre, suscite de curieuses vocations. « *Le terme altermondialiste ne me fait pas peur* », a même déclaré, dernier en date, le président de l'UMP Alain Juppé. Le Parti Socialiste n'est pas en reste. Ses différents responsables cherchent à le présenter comme la force politique en mesure de prendre en compte les aspirations à « *un autre monde possible* » des participants au rassemblement.

Les organisateurs des débats ont décidé que les organisations politiques ne pourraient y participer en tant que telles. Il s'agit, disent-ils, d'éviter la « récupération ». Mais lorsque l'on parle

de changer le monde, ce sont forcément des points de vue politiques qui s'expriment, y compris de la part de ceux qui se proclament « apolitiques ». Et cela ne peut empêcher des Hollandes, voire des Juppés, de saisir l'occasion pour dire qu'ils comprennent les préoccupations des participants et même qu'ils les partagent, et que leur action va justement dans ce sens.

Cela est sans doute aussi rendu possible par le fait que le mouvement « altermondialiste » est hétérogène et se présente d'abord comme un « forum », un ensemble de débats où chacun devrait apporter sa contribution, sa réflexion à la façon dont on pourrait « changer le monde ».

A ce débat, beaucoup participent sans doute en toute sincérité, parce qu'ils sont choqués par le désordre économique, l'extension de la pauvreté, les licenciements, la famine dans les pays pauvres ou la dégradation de l'environnement : les aspects de la crise de la société capitaliste sont si nombreux qu'il est difficile de les citer tous. Et il est heureux de voir que, malgré tous les discours officiels, ce système continue d'engendrer non seulement des insatisfactions et des mécontentements, mais des révoltes et en tout cas la conviction que le monde ne peut pas continuer ainsi, et cela dans tous les pays.

Tous ceux-là ne peuvent qu'être choqués, en tout cas, de

la façon dont un certain nombre d'hommes politiques profitent ainsi de l'occasion pour se mettre en valeur, même quand ils ont récemment exercé le pouvoir ou même l'exercent actuellement, et ont ainsi montré concrètement de quel côté ils sont : c'est-à-dire précisément du côté des tenants de cette société, du côté des grandes sociétés capitalistes et des banques, du côté de ce système économique qui accumule la richesse à un pôle et la détresse à l'autre et qui continue en ce 21^e siècle d'engendrer crise, famines et guerres à répétition.

Alors oui, pour « changer le monde », il faut une politique, et une politique qui ne soit pas celle des gestionnaires de cette

société dans leurs diverses variantes, mais une politique révolutionnaire pour en finir avec ce système, le système capitaliste. Et seuls les travailleurs et les masses exploitées de tous les pays ont la possibilité et la force de construire une autre société, qui ne soit plus basée sur le profit et l'exploitation, mais sur la libre association, la coopération, la mise en commun des richesses et leur utilisation rationnelle en fonction des besoins des hommes.

Mieux que l'« altermondialisme », cela s'appelle l'internationalisme et le communisme. Et cela reste encore aujourd'hui la meilleure idée pour « changer le monde ».

André FRY

• Français ou immigrés

Les patrons veulent des travailleurs jetables et sous-payés

Soulignant la nécessité pour l'économie française de faire venir 10 000 travailleurs étrangers de plus par an, le Conseil économique et social recommande « d'ouvrir davantage que dans la dernière période, compte tenu des besoins identifiés ou prévisibles de notre économie, nos frontières à une immigration maîtrisée et organisée ».

Nombre de commentateurs se sont empressés d'y voir une critique implicite à la politique anti-immigrés de Sarkozy et du gouvernement. C'est pour le moins aller un peu vite.

Certes, pour plaire à un électorat réactionnaire, le gouvernement marche dans le sillage de Le Pen et ne lésine pas dans la démagogie contre les immigrés. Mais pas plus que ses prédécesseurs en France ou que d'autres gouvernements de droite ou de gauche dans d'autres pays d'Europe occidentale, il n'envisage de verrouiller hermétiquement les frontières. Les patrons, et à leur suite les Sarkozy, ont toujours joué sur l'immigration contrôlée, voire même organisée,

pour suppléer le manque de main-d'œuvre dans telle ou telle branche, ce que discutent les spécialistes. C'est une gestion de l'immigration, une immigration sous contrôle comme elle l'était quand les grandes entreprises de l'automobile ou des mines envoyaient des agents recruteurs dans des pays du Maghreb ou au Portugal pour recruter sur place leur main-d'œuvre. C'est d'ailleurs dans la même veine que le Conseil économique et social conseille au gouvernement de créer des « visas à durée définie » pour les immigrants.

Les problèmes des patrons, c'est d'avoir à leur disposition une main-d'œuvre – française

ou immigrée – la plus flexible possible. Contrairement aux fadaïses que nous racontent les tenants du système capitaliste, les patrons ne font pas tourner leurs entreprises pour créer des emplois ou en préserver, mais pour faire du profit, et pour cela ils veulent disposer du maximum de souplesse.

Le gouvernement actuel, à l'image de ses prédécesseurs socialistes, refuse de régulariser les travailleurs sans papiers. Il flatte de cette façon les préjugés xénophobes d'une fraction de l'électorat. Mais c'est en même temps un service rendu au système économique, donc aux patrons qui disposent ainsi d'une main-d'œuvre corvéable à merci.

Le patronat souhaite que cette souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre concerne la main-d'œuvre qualifiée. Comme l'a déclaré un des principaux dirigeants du Medef, les

patrons ne veulent pas une immigration « à tout va, comme autrefois ». Mais « autrefois » c'étaient les patrons eux-mêmes, dans un autre contexte, qui organisaient et profitaient de cette immigration « à tout va ». Ils veulent une immigration « fondée sur la qualification des émigrants ou leur capacité à se qualifier rapidement ». En d'autres termes, ils ont besoin d'une main-d'œuvre formée, rentable rapidement, adaptable. Des travailleurs à disposition, payés le moins possible, dont ils pourraient user et abuser puis se débarrasser sans formalité, voilà leur rêve.

Une telle situation existe déjà en partie, y compris dans de grandes entreprises, par l'utilisation de la sous-traitance comme l'a illustré cette année la lutte d'ouvriers indiens, grecs et roumains travaillant aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire. Cette entreprise, qui

est une branche du groupe Alstom, emploie pas moins de 8 000 intérimaires et sous-traitants, sans avoir à déroger aux lois sociales en vigueur.

Les patrons qui en veulent toujours plus et mènent la lutte de classe contre tous les travailleurs veulent que l'exploitation de leur main-d'œuvre puisse se faire sans entrave, au salaire qu'ils veulent, le temps qu'ils veulent. Ils critiquent la « rigidité » du marché de l'emploi pour désigner les maigres protections légales ou réglementaires qui empêchent encore, dans certains cas, les travailleurs d'être contraints d'accepter n'importe quel travail. Travailleurs français ou immigrés, les travailleurs ont intérêt à se défendre, à lutter au coude à coude pour contrer cette logique du profit patronal à tout prix.

Annie ROLIN

• Affaire du sang contaminé (épilogue)

Non-lieu pour le quatrième ministre

Claude Evin était le dernier ministre à être convoqué devant une cour de justice pour répondre à une plainte déposée par la famille d'une personne décédée des suites de ce qu'on a appelé « l'affaire du sang contaminé ». Comme tous les autres ministres mis en cause avant lui, il vient de s'en sortir avec un « non-lieu ».

La personne décédée avait reçu de nombreuses transfusions sanguines entre 1983 et 1989, suite à un accident de la circulation. Les bilans transfusionnels de l'époque n'imposaient pas un dépistage systématique du virus VIH ; elle est décédée en 1991 d'une pneumocystose, complication du Sida.

Les parents de la victime reprochaient donc à Claude Evin, ministre socialiste de la Santé entre mai 1988 et mai 1991, de ne pas avoir procédé au rappel des personnes transfusées dans les années quatre-vingt, afin de les informer des risques liés à la transfusion.

La Cour de justice de la République a estimé dans son

jugement rendu le 6 novembre qu'en l'état des connaissances de l'époque, de son pouvoir et de ses fonctions, le ministre n'avait pas été en deçà de ce qu'il pouvait prendre comme mesures. On ne peut donc, selon elle, lui imputer un « comportement fautif caractérisé ». Enfin, il n'aurait pas violé « de façon manifestement délibérée » une « obligation quelconque de prudence ou de sécurité ».

De son côté, l'ancien ministre a expliqué, pour sa défense, que c'est volontairement qu'il n'avait pas engagé de rappel des personnes transfusées entre 1980 et 1985, estimant que cette procédure « inefficace et dangereuse »



Manifestation à Paris, en octobre 1992, contre les ministres responsables et coupables.

aurait pu engendrer « une confusion ingérable par les centres de dépistage ». Il a en revanche fait « le choix de sensibiliser le corps médical, par une lettre accompagnée par une brochure d'information adressée en octobre 1990 à chaque médecin ».

Nous ne savons pas sur quels éléments la justice appuie ses conclusions. Force est de constater que dans ce qui fut l'affaire du sang contaminé, si quatre personnes, dont Michel Garetta, l'ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), ont été condamnées, lui-même à quatre ans d'emprisonnement

qu'il a accomplis, les quatre ministres impliqués à un titre ou à un autre, Laurent Fabius, Georgina Dufoix, Edmond Hervé et Claude Evin, s'en sont beaucoup mieux sortis, puisque seul Edmond Hervé a été condamné, mais dispensé de peine.

Quant aux conseillers ministériels et aux médecins prescripteurs, ils ont bénéficié d'un non-lieu général. Ce qui, pour un scandale ayant entraîné la mort de centaines de patients, qui avaient reçu une transfusion contaminée à la suite de décisions qui faisaient passer les raisons économiques, en particulier les inté-

rêts des firmes françaises, avant la santé des patients, est pour le moins clément.

Et pour éviter à l'avenir toute implication de chefs d'entreprises, de notables, de ministres, le gouvernement Jospin a fait édicter une loi qui prévoit, pour prévenir « l'acharnement judiciaire », que les responsables de tels faits criminels pouvaient être considérés comme responsables mais pas coupables, sauf s'ils entendaient volontairement faire mourir leurs victimes.

Parler de justice dans tout cela est vraiment très osé.

J. F.

• Les intermittents du spectacle sur France 2

La télé-réalité que l'on aime

Lundi 10 novembre, un groupe d'intermittents du spectacle a fait irruption au journal télévisé du soir de France 2, finissant par obtenir un temps de parole pour lire un communiqué protestant contre la réforme de leur assurance-chômage.

Le présentateur David Pujadas a dû céder sa place à leur porte-parole, en « accord avec la direction de la chaîne », a-t-il tenu à préciser ensuite, par crainte de montrer une quelconque solidarité. Pour une fois, les téléspectateurs ont pu entendre en direct, avec des mots simples et qui touchaient, les préoccupations d'une catégorie de travailleurs qui n'entendent pas subir les coups du Medef et du gouvernement sans réagir, comme ils l'ont montré à diverses reprises depuis cet été.

Loin d'être le « coup de force » que Pujadas a dénoncé le lendemain ou la « prise en otage du journal télévisé », selon les termes d'Aillagon, le ministre de la Culture, leur intervention est au contraire apparue aux yeux de tous comme celle de femmes et d'hommes qui, au-delà de leur cas, affirment leur

solidarité avec le monde du travail en se mobilisant contre toutes les formes d'emplois précaires et les attaques que subissent les travailleurs.

Les intermittents du spectacle continuent de dénoncer l'accord signé le 26 juin dernier entre le Medef, le syndicat

patronal, et deux syndicats minoritaires, qui doit être appliqué à partir de janvier 2004. Dorénavant, pour avoir droit aux indemnités de chômage, il leur faudra avoir travaillé 507 heures sur dix mois pour les techniciens, sur dix mois et demi pour les artistes,

au lieu de douze. Cela revient à exclure de toute indemnisation les plus précaires d'entre eux, soit 30 000 personnes, ainsi que l'a rappelé leur porte-parole. De plus, ils ne seront plus indemnisés que pendant huit mois au lieu de douze.

La CGT-Spectacle avait



Le texte lu au journal télévisé

« Le 26 juin dernier a été signé à l'Unedic un accord sur l'assurance chômage des intermittents du spectacle qui exclura, s'il est appliqué, 30 000 personnes. Une mobilisation sans précédent durant quatre mois a mis en évidence le caractère désastreux, inique et illégal de ce protocole.

Une action en justice en cours allait annuler purement et simplement ce accord.

Coup de théâtre : il y a cinq jours, le Medef et la CFDT ont choisi de passer en force en reproposant à la signature le jeudi 13 novembre ce même accord que nous dénonçons sans trêve. Nous sommes donc revenus à la même situation qu'à la veille du 26 juin.

Nous voulons une véri-

table réforme négociée avec l'ensemble des concernés. Nous voulons que nos propositions soient prises en compte. Nous demandons une émission de débat contradictoire à une heure de grande écoute sur ces questions.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

En quatre mois de lutte, on nous a rarement laissé la parole. Nous avons beaucoup appris en partageant ce combat. Nous savons que notre lutte n'est pas catégorielle.

En exigeant de nouveaux droits pour les salariés à l'emploi discontinu, c'est à la précarisation de l'emploi que nous nous opposons.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

Ce gouvernement prétend « réhabiliter » le travail pour mieux exploiter les travailleurs. Il impose bas salaires et conditions d'emploi dégradées. Il exclut 85 000 chômeurs du droit à l'allocation, veut détruire l'allocation spécifique de solidarité et le RMI, instaurer un RMA qui donnerait aux employeurs l'argent auparavant dévolu aux allocataires !

Nous n'avons d'autre choix que la résistance, c'est agir ou disparaître.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.

Rendez-vous : jeudi 13 novembre à 14 heures devant le siège de l'Unedic, 80, rue de Reuilly, métro Montgallet. »

demandé la suspension de l'application de cet accord devant le tribunal, en attendant l'avis du Conseil d'État sur sa validité qui doit être donné le 17 décembre, s'appuyant sur le fait que des modifications relevant du « faux et usage de faux » avaient été apportées au texte sans consultation de tous les syndicats. Le juge des référés s'est déclaré incompétent pour statuer sur cette demande. Jeudi 13 novembre, une réunion était prévue au siège de l'Unedic à Paris pour entériner le protocole d'accord avant sa signature définitive par le ministère des Affaires sociales... et aussi pour le débarrasser en douce des illégalités les plus flagrantes, disent la CGT et la coordination des intermittents et des précaires d'Ile-de-France, qui appellent ce jour-là à manifester.

• SUPPRESSION D'UN JOUR FÉRIÉ

Une double arnaque

La suppression d'un jour férié – lundi de Pentecôte ou autre – est doublement choquante, par la contribution demandée, comme d'habitude, aux seuls salariés, et par la carence du budget de l'État qu'une telle mesure tente de masquer.

Les salariés y perdront environ 0,45 % de leur salaire annuel (1 jour supplémentaire divisé par 220 jours déjà travaillés), mais les patrons ne devraient reverser à l'État que 0,30 % de cette masse salariale, si bien qu'ils encaisseront en plus du profit qu'accompagne toute journée travaillée, environ la moitié de cette journée supplémentaire. Non seulement il n'est rien demandé aux patrons, mais ils y gagnent ! Curieusement (mais ce n'est pas un hasard non plus), dans les secteurs de services comme les hôpitaux, qui ne produisent pas, donc ne créent pas de valeur, les salariés sont tout de même mis à



contribution, mais les professions libérales, elles, en sont dispensées.

Quant à la contribution reversée à l'État, elle sera notoirement insuffisante pour financer un plan d'aide aux personnes âgées digne de ce nom. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de charger la barque encore davantage en annonçant que les sommes recueillies devraient, en plus, servir à l'aide aux personnes

handicapées, un secteur où les besoins non satisfaits sont également importants.

Alors, par la suppression d'un jour férié, le gouvernement fait d'une pierre deux coups : c'est une attaque supplémentaire contre les salariés et une façon, pas si nouvelle que ça, d'exonérer l'État d'un financement de besoins vitaux pour la société. Le seul souci du gouvernement, c'est de faire que le patronat engrange le fruit du travail des salariés, directement en les exploitant, et indirectement par les sommes que lui verse l'État au lieu de les verser aux services publics.

Jean SANDAY

Les personnes âgées toujours laissées en rade

Selon une association de directeurs de maisons de retraites, l'ADEHPA, le plan du gouvernement en faveur des personnes âgées revient à créer un poste et demi par établissement existant, alors que pour combler le retard sur les pays voisins, il faudrait en doubler le nombre, autrement dit créer 250 000 postes au lieu des 15 000 annoncés.

De plus, Fillon prétend qu'on va créer 10 000 nouvelles places dans les maisons de retraites (alors qu'il en manque 40 000) et, pour répondre à ces

besoins nouveaux, il n'envisage que 1800 postes supplémentaires : un effectif notoirement insuffisant pour un nombre de places supplémentaires qui, lui-même, ne correspond pas du tout aux besoins réels.

Circonstance aggravante, tout ceci n'est qu'un plan, qui peut être revu à tout moment. Constatons qu'en début d'année, 103 millions de crédits prévus dans le budget pour 2003 avaient été gelés. Les effets de la canicule connus, ils n'ont pas été rétablis.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

• Forum Social européen

« Un autre monde est possible » ? Pas sans révolution sociale

Le Forum Social Européen (FSE), l'une des initiatives phares de l'altermondialisme, se tient donc à Paris, Saint-Denis, Bobigny et Ivry du 12 au 15 novembre.

En tant que mouvement contestataire, l'altermondialisme a gagné une audience non négligeable. Que des jeunes qui arrivent à l'âge militant, ou de plus vieux revenus de leur expérience avec une gauche réformatrice qui a trahi leurs espoirs, remettent en question même de manière partielle le fonctionnement du capitalisme est en soi positif ; qu'ils éprouvent même un certain enthousiasme à pouvoir débattre, a priori sans tabou, de toutes les injustices et oppressions de ce monde, aussi ; de même qu'à pouvoir le faire dans un esprit fraternel avec de nombreux autres venus de tous les pays d'Europe et même du monde.

Pourtant il ne faut pas se cacher qu'il y a loin de la simple contestation (parfois de si bon aloi qu'une partie de la droite française y souscrit volontiers) à une véritable volonté de changer le monde, pour ne pas parler de révolution ou même de lutte de classe élémentaire.

Tous altermondialistes...

Les dirigeants du mouvement altermondialiste sont pour la plupart d'origine social-démocrate, stalinienne ou issus de la bureaucratie syndicale. Ils se présentent pour le moment comme fondateurs d'un mouvement qui ne se veut pas politique, échappant à tout dogmatisme. Mais cela ne veut pas dire que le Forum dédaigne les politiciens. Ses dirigeants ont d'ores et déjà tenu à établir (en fait plus précisément à maintenir) des liens étroits avec des élus de droite comme de gauche. Au-dessus ou à côté des partis, peut-être, mais si possible main dans la main avec les institutions.

Pour l'heure, les organisateurs du FSE sont très courtisés. Les dirigeants des partis de gauche et des centrales syndicales lorgnent tous vers ce mouvement dont ils espèrent une nouvelle crédibilité. Le Parti socialiste tâche d'y apparaître (avec plus ou moins de bonheur !) et François Hollande affirmait dans son dernier meeting que « l'altermondialisation, ce n'est pas l'extrême-gauche » sous-entendant que son parti serait le « débouché politique du mouvement ». Le Parti communiste a fait de l'altermondialisme sa vitrine idéologique de rechange. La gauche gouvernementale verrait volontiers dans l'apolitisme associatif de l'altermondialisme une entreprise de blanchiment politique. Jusqu'à Jacques Chirac, selon le *Journal du dimanche*, qui s'y fait représenter, par Serge Lepeltier. Et à l'occasion du colloque de l'UMP du 4 novembre, Alain Juppé a

déclaré lui aussi ne pas repousser le qualificatif d'altermondialiste !

Bref, nombre de politiciens espèrent pouvoir faire leur marché au sein de cette mouvance qui revendique son hétérogénéité.

Les militants d'extrême gauche, quant à eux, font donc preuve d'une candeur bien coupable quand ils prennent, ou feignent de prendre, pour argent comptant le prétendu apolitisme de la direction d'un tel mouvement. En ne le dénonçant pas ouvertement pour ce qu'il est – la feuille de vigne de vieux courants bien politiques... et bien faillis – mais au contraire en s'investissant à fond dans sa construction, comme le fait la LCR, ils acceptent de fait de contribuer à remettre en selle des idées qui ne sont pas celles du communisme révolutionnaire et des hommes qui en sont les ennemis.

Démocratie participative... à participation limitée ?

Cela ne veut pas dire que les militants révolutionnaires doivent se désintéresser d'un tel mouvement. Une attitude frileuse à son égard ne nous semble pas de mise. Même si nombre des manifestants altermondialistes sont défavorables aux partis politiques (y compris révolutionnaires) et au communisme (tel qu'ils se l'imaginent), les révolutionnaires restent solidaires de ceux de leurs combats contre les injustices et les oppressions, mais sans craindre dans le même temps de les affronter politiquement. Ne serait-ce que pour rétablir aux yeux de ces manifestants la vérité sur notre programme, et avoir l'occasion de débattre avec eux, justement, des idées révolutionnaires et de ce qui distinguent celles-ci de la démarche réformatrice contestataire.

Pour l'heure, les organisateurs du FSE n'ont pas poussé la « démocratie participative » jusqu'à donner droit de cité aux organisations politiques, à commencer par les organisations révolutionnaires ! Mais on sait qu'ils n'ont pas trop regardé à la couleur politique des notables invités. Nous verrons dans le déroulement de ce FSE si les participants font preuve du même dogmatisme « apolitique » que les organisateurs et dans quelle mesure les militants d'extrême gauche peuvent et veulent s'y exprimer vraiment.

Participer aux manifestations et même aux débats altermondialistes, d'accord, à condition de ne pas renier sa propre identité communiste révolutionnaire !

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 30 (novembre-décembre 2003), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Gouvernement et patrons à l'assaut de la Sécurité sociale. Quelles médecines nous concoctent Raffarin, Mattei, les trusts pharmaceutiques et les assurances ? Quel jeu jouent les syndicats ?

Articles : LO-LCR au-delà des élections ; voile à l'école et confusions à gauche et à l'extrême gauche ; Belgique : les patrons licencient, les syndicats collaborent ; Moyen-Orient : la guerre de Sharon aux Israéliens ; Iran : quand l'Union Européenne courtise le régime des ayatollahs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Politique

Quel « barrage » contre l'extrême droite ?

A l'approche des élections, les représentants des partis de gauche et, entre autres, ceux du Parti Socialiste, essaient de remonter les électeurs en agitant la menace de l'extrême droite. Il ne faudrait pas disperser les voix et voter « utile », disent-ils comme à chaque fois, ce qui revient à reconstituer une nouvelle fois une majorité autour du PS.

Toujours les mêmes arguments, les mêmes chantages. Voter PS pour faire « barrage » à l'extrême droite, disent ses dirigeants. Comme si on avait oublié comment le Front National, qui n'était dans les années soixante-dix, qu'une petite organisation d'extrême droite, recueillant autour de 2 ou 3 % des voix, a progressé dans l'électorat, y compris dans l'électorat populaire, pour en devenir une composante importante.

Un climat de désillusion

Le Front National obtint ses premiers succès électoraux en 1983, faisant, comme à son habitude, campagne contre l'immigration et les immigrés, les rendant responsables du chômage : en septembre 1983, aux élections municipales de Dreux, il recueillit 16 % des suffrages, et ce succès se confirma un mois plus tard à Aulnay-sous-Bois, où le FN obtint près de 10 % des voix. En juin 1984, aux élections européennes, ces percées électorales se confirmèrent à l'échelle nationale. Le FN recueillit alors 10,95 % des voix et 2,2 millions de suffrages.

Ces scores, qui survenaient deux ans après l'arrivée au pouvoir de l'Union de la gauche, se plaçaient dans un climat de désillusion des milieux populaires. Mitterrand élu président de la République en 1981, et le gouvernement socialiste dirigé par Mauroy, dans lequel siégeaient quatre ministres communistes, qui s'appuyaient sur une Assemblée nationale où les députés socialistes détenaient, à eux seuls, la majorité absolue, avaient pris des mesures qui ne pouvaient que désorienter, décevoir et écœurer une frange importante de la population laborieuse ayant espéré que l'arrivée de la gauche allait se traduire par une amélioration de son sort.

Au lieu de cela, le gouvernement de la gauche décidait le blocage des salaires, des licenciements massifs dans les secteurs dépendants de l'État. Le chômage s'accroissait sans que le gouvernement n'agisse, laissant les mains libres au patronat quand il ne l'encourageait pas. Et les partis gouvernementaux faisaient intervenir leurs militants dans les entreprises pour bloquer toute réaction contre ces mesures ouvertement antiouvrières. Le Premier ministre socialiste Mauroy devint le maître d'œuvre du Plan Acier qui mit sur le pavé des milliers de sidérurgistes en Lorraine. Il expliqua d'ailleurs plus tard, qu'il fallait bien que quelqu'un « fasse le sale boulot ». Et ce fut lui.

Ce sentiment d'être trahi, la déconsidération des idées de gauche en général du fait de la politique de ces gouvernements, ont joué leur rôle dans l'ancrage, puis dans le renforcement de l'influence de l'extrême droite dans l'électorat populaire.

Le Front National atteignit les 4,3 millions de voix à l'élection présidentielle de 1988. Dès lors, il obtint, à

chaque scrutin, un total de voix oscillant autour de 4,5 millions. En 2002, Le Pen et Mégret totalisaient 5 470 270 voix, soit 19,57 % des voix. Et les scores de l'extrême droite dépassaient de beaucoup cette moyenne nationale dans les cités et quartiers populaires.

Qu'une partie importante de l'électorat populaire se tourne vers l'extrême droite, c'est grave. Que les idées qu'elle véhicule prennent corps, c'est un danger pour le monde ouvrier et même pour toute la société. Le Pen, ce milliardaire réactionnaire, est un adversaire sans pitié de la classe ouvrière. Le seul avenir qu'il lui réserve est de la faire marcher au pas. Il se présente en homme du changement radical, mais sa politique vise à servir le grand patronat, comme d'autres mais avec d'autres méthodes, encore plus brutales, encore plus autoritaires. Le fait que des travailleurs n'en soient pas conscients et voient dans le vote Le Pen le moyen d'exprimer un vote « de protestation » est un risque qu'il faut combattre.

Redonner confiance aux travailleurs

Malheureusement, ce n'est pas vraiment cela qui préoccupe les représentants de gauche. Tout au plus tentent-ils d'en limiter les conséquences sur le plan électoral et sur le nombre de postes de notables qu'ils espèrent conserver ou gagner.

Le 21 avril 2002, les dirigeants de la gauche ont appelé à voter Chirac, en nous expliquant que c'était le seul moyen de faire « barrage à Le Pen ». Cela leur a permis de ne pas avoir à s'expliquer sur les raisons de leur échec électoral ni même sur la façon dont il faudrait, vraiment, combattre le Front National et son influence.

Oui, il faut ouvrir un autre espoir, une perspective pour changer la société et non pour en gérer les tares. C'est un combat qui ne se mène pas seulement et essentiellement sur le terrain électoral. C'est un combat de tous les jours, auprès des travailleurs, dans les entreprises et les quartiers. Et pour cela il faut qu'existe à l'extrême gauche, une force qui, face au faux radicalisme de Le Pen, soit capable de rendre espoir et perspectives à ceux qui, poussés par les déceptions, les désillusions, provoquées par des partis qui n'ont de gauche que le nom, pensent n'avoir d'autre choix pour se faire entendre que de s'en remettre à l'extrême droite.

Oui, il faut désigner les vrais ennemis des travailleurs, les patrons, et pas accuser d'autres travailleurs qui, parce qu'ils n'ont pas la carte d'identité française en poche, seraient les concurrents des travailleurs français. Ce sont les patrons qui licencient, qui fabriquent la misère et la désespérance. C'est à eux et à leurs profits qu'il faut oser s'en prendre. C'est la seule attitude qui pourra contrecarrer, dans les esprits et sur le terrain, l'influence du FN.

Aline RETESSE

• Misère des hôpitaux

Un nouveau cri d'alarme

160 médecins-chefs de service des Hôpitaux de Paris (Assistance Publique) soit un tiers des chefs de service, viennent de signer une lettre de protestation adressée à Jean-François Mattei, le ministre de la Santé, pour exiger « des mesures immédiates contre le manque dramatique de médecins ».

Un des initiateurs de cette pétition, le Pr André Grimaldi, chef de service à la Pitié-Salpêtrière, a adressé sur France 2 un « cri d'alarme » en rappelant, outre le manque d'infirmières, « le manque dramatique de médecins et de jeunes médecins ».

Cette situation dramatique, tout le monde la connaît, tous les personnels de Santé depuis longtemps, et l'hécatombe de cet été, pendant la canicule, n'en a été qu'un triste et effroyable révélateur.

Ce qui est nouveau, c'est que des « pontes » des hôpitaux de l'Assistance Publique, des médecins comme le Pr Bernard Debré, ancien ministre gaulliste, le plus souvent peu enclins à contester le système de santé et les gouvernements, surtout de droite, se mettent aujourd'hui à « crier », en parlant de catastrophe possible.

Rappelons tout de même, que cette situation catastrophique dans laquelle se trouve les hôpitaux aujourd'hui n'est que le résultat d'une politique constante des différents gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans. Le « numerus clausus », c'est-à-dire la limita-

tion du nombre de médecins formés chaque année, date de 1983. En accord avec les organisations les plus catégorielles des médecins, cette mesure visait déjà à limiter les dépenses de santé. Cette mesure est toujours en vigueur. Les quotas, c'est-à-dire le nombre de médecins formés chaque année, ont certes été un peu relevés en 2002 (de 15 %) et en 2003, mais les

ont contribué elles aussi à diminuer le nombre de médecins en activité. Cette mesure n'existe plus depuis cette année, mais les médecins qui ont pris leur retraite anticipée ne reviendront plus.

La conjonction de toutes les mesures gouvernementales fait que le nombre global de médecins pratiquant est notoirement insuffisant en France. Et pour

le matériel, sur les bâtiments, sur les investissements, sur le nombre d'infirmières et d'aides-soignants, et bien entendu sur les médecins. Il n'y a qu'à voir comment sont traités les médecins étrangers, qui font le travail, qui ont les compétences, les diplômes, et même l'ancienneté dans tous les hôpitaux, mais que les gouvernements refusent d'embaucher.

La plupart des syndicats des personnels de santé et des médecins viennent même de « souligner la gravité de la situation actuelle dans les hôpitaux, conséquence des restrictions budgétaires et de la pénurie des personnels ». Il manque des anesthésistes, des obstétriciens, des urgentistes, des chirurgiens, et le gouvernement ne fait rien. Il manque de médecins hospitaliers dans les zones rurales, dans les

hôpitaux des banlieues difficiles, dans les régions comme le Nord-Pas-de-Calais ou la Picardie, et les gouvernements ne font rien. Pourquoi l'État ne demande-t-il pas aux jeunes médecins diplômés, ayant suivi leurs études aux frais de la Sécurité sociale, d'exercer là où les besoins sont les plus criants ?

L'État a toujours su envoyer les enseignants qui obtiennent leur Capes là où l'Éducation nationale avait besoin d'eux. Pourquoi ne le fait-il pas dans un domaine où la santé publique est en jeu ?

Oui, l'État, et tous les gouvernements successifs sont responsables de la dégradation de la situation sanitaire du pays, et la pénurie catastrophique de médecins hospitaliers n'en est qu'un des symptômes. Seul un plan d'urgence, et les moyens financiers allant avec, peut enrayer la dégradation catastrophique du système de santé.

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les infirmières, les sages-femmes, les aides-soignants qui hurlent devant l'incurie gouvernementale face à la dégringolade des hôpitaux. Des mandarins de la médecine, des hommes en général proches des gouvernants par leur situation sociale, leurs liens et leur statut, ont eux-mêmes peur de la catastrophe qu'ils voient venir. La mesure qu'ils proposent – augmenter le nombre d'internes présents dans les hôpitaux en faisant passer de 4 à 5 ans la durée de l'internat – est cependant bien timide, et à courte vue.

Est-ce en étant timoré que ceux qui s'inquiètent de la santé de 60 millions d'habitants auront plus de chance d'être écoutés d'un gouvernement sourd, aveugle et paralytique, et qui souhaite le rester ?

Bertrand GORDES



conséquences négatives de ce numerus clausus vont encore sévir on ne sait encore combien de temps.

Les incitations à la retraite anticipée de médecins instaurée en 1996, toujours en vue de limiter les dépenses de santé, outre le fait qu'elles ont coûté très cher à la Sécurité Sociale,

les années à venir, d'après les projections même du ministère de la santé, cette pénurie ne pourra que s'accroître, et le nombre de médecins par habitant ne pourra que diminuer.

Mais c'est bien entendu dans les hôpitaux que la politique criminelle se fait le plus cruellement sentir. On économise sur

Un plan hôpital ... pour les cliniques privées

On savait déjà que le plan hôpital 2007 présenté avec beaucoup de publicité par le ministre de la Santé, Mattei, était une duperie. Les quelque 10 milliards évoqués correspondent, pour les trois-quarts, à des emprunts que devraient faire les hôpitaux eux-mêmes sur leurs budgets déjà bien réduits, et le reste devrait être financé par la Sécurité sociale, c'est-à-dire encore avec les cotisations des assurés sociaux. Le gouvernement, quant à lui, ne mettrait pas un centime, profitant même de l'occasion pour supprimer le minuscule budget, pris sur les impôts, se rapportant à la modernisation des hôpitaux.

Mais le comble du comble, c'est qu'une bonne partie de l'opération est faite en réalité pour aider les intérêts privés, médecins, actionnaires ou groupements financiers, qui ont investi dans les établissements de santé pour se faire de l'argent.

Ce qui est prévu pour le département de l'Oise est sans doute un des exemples les plus marquants. Ce département, comme tous ceux de la Picardie ouvrière, connaît un des plus forts taux de mortalité du pays

dans les principales affections, cancers et maladies cardio-vasculaires. Il est notoirement sous-équipé, et a trois fois moins de médecins par habitant que la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les trois grands hôpitaux publics, dits hôpitaux pivots, manquent d'équipements de diagnostic et de soins et ne possèdent aucun des services de pointe dans les domaines les plus avancés de la médecine, malgré les quelque 900 000 habitants du département.

Le gouvernement a fait savoir par son représentant, la direction de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, la teneur du plan « hôpital 2007 » pour l'Oise. Les aides iront exclusivement au secteur privé : une partie pour la clinique Saint-Côme de Compiègne, l'autre pour le regroupement du pôle privé Senlis-Creil-Chantilly, parmi lequel siège la Générale de Santé, un des trusts du secteur. Et voilà, c'est tout ! Pour tous les autres, rien. Plus

exactement rien de plus, car l'hôpital Villemain-Paul-Doumer de Liancourt, dépendant de l'AP de Paris, qui avait vocation de recevoir tout particulièrement les personnes âgées en longue maladie ou dépendantes, voit son budget amputé de 8,5 % cette année.

Il y a de quoi se révolter contre ces mesures odieuses. Les morts de l'été sont à peine oubliés que ces personnages en profitent pour remplir les poches de leurs amis, en pillant les caisses de la Sécurité sociale et en laissant les hôpitaux publics dans le dénuement.

P. S.

• Irak

L'escalade terroriste de l'armée américaine

Il n'aura pas fallu longtemps à l'armée américaine pour riposter à l'humiliation de s'être montrée incapable d'empêcher deux de ses hélicoptères d'être abattus en moins d'une semaine par des groupes armés irakiens, causant la mort de 22 soldats américains.

Cette riposte, déclenchée le soir même du deuxième de ces attentats, pourrait marquer une nouvelle escalade de la guerre de plus en plus ouverte dans laquelle se sont engagés les dirigeants anglo-américains en Irak.

Les 8 et 9 novembre, les villes de Tikrit et de Fallujah ont été, l'une après l'autre, les cibles de pilonnages nocturnes par des bombardiers F-16 appuyés par des chars Abrams. C'est ainsi que les habitants de ces deux villes ont été « punis » pour le « crime » d'avoir habité à proximité des lieux où les deux hélicoptères avaient été abattus.

Ce n'est certes pas la première fois que les forces américaines se livrent à des bombardements depuis la « fin des combats » proclamée par Bush. Mais jusqu'à présent, elles s'étaient limitées à des opérations de ratisage, d'ailleurs inefficaces, contre

des régions peu peuplées où étaient supposés se cacher des « partisans de Saddam Hussein ». Ou bien encore, l'état-major américain avait eu recours aux missiles d'hélicoptères de combat pour appuyer une attaque terrestre contre des cibles bien précises en zone urbaine – comme ce fut le cas lors de l'attaque de la vaste demeure où, selon les dires des généraux américains, les deux fils de Saddam Hussein trouvèrent la mort.

En revanche, c'est la première fois depuis le 1^{er} mai que les autorités américaines se livrent ainsi à des bombardements aveugles visant la population de villes entières, en représailles à des attentats qu'ils ne parviennent pas à empêcher, ni même à circonscrire sur le plan géographique. Cette politique consistant à s'attaquer à la population sous prétexte de faire pression sur les groupes terroristes n'est, de la part des dirigeants américains, qu'un aveu sanglant de leur impuissance.

On ne peut que rapprocher la politique terroriste de Bush de celle menée par Sharon, avec le consentement de Washington, contre les villes palestiniennes des Territoires occupés. Or on a

bien vu où a conduit cette politique – la multiplication des attentats suicides contre des cibles israéliennes. En provoquant la colère et le désespoir dans les rangs de la jeunesse palestinienne, les chars et l'aviation de Sharon ont été les meilleurs agents recruteurs des courants islamistes qui prônent le sacrifice ultime contre la population israélienne comme seul moyen de se venger du terrorisme d'État de l'armée israélienne.

On peut craindre qu'en Irak, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Et cela d'autant plus que, à côté des exactions ordonnées par les généraux américains, les soldats eux-mêmes réagissent à la menace permanente des attentats en tirant de plus en plus facilement sur quiconque leur paraît être un ennemi potentiel – comme l'a montré le cas du maire pro-américain de Sadr City, le grand quartier chiite de Bagdad, abattu par un soldat américain au cours d'une altercation à propos d'une peccadille.

En déclenchant la guerre contre l'Irak, en renversant le régime de Saddam Hussein et en occupant le pays, les dirigeants

américains ont déjà ouvert la voie et offert une plate-forme à la réaction islamiste. Leur politique terroriste contre la population risque de faire d'eux des sergents recruteurs pour les factions intégristes qui luttent pour le pouvoir. Or c'est le terrorisme qui sert de masque « radical » à ces factions, et ce d'autant plus que leurs rivalités ne peuvent que les entraîner à se livrer à une surenchère sur ce terrain.

C'est donc dans un engrenage infernal marqué par la montée du terrorisme, du terrorisme d'État de l'impérialisme comme de celui des attentats suicides prônés par les intégristes, que l'occupation de l'Irak est en train d'entraîner le pays.

Dans ce contexte les annonces rituelles de Bush et de ses acolytes sur le prochain retour de la « démocratie » en Irak font figure de sinistre farce. Mais sans doute s'agit-il d'une « démocratie » du même ordre que celle que le vice-secrétaire d'État américain Richard Armitage entendait défendre, lorsqu'il accusait avec indignation les auteurs de l'attentat qui a fait 17 morts à Ryad, le 9 novembre, de « vouloir renverser la famille royale et le gouvernement d'Arabie Saou-

dite ». Car la théocratie moyenâgeuse d'Arabie Saoudite n'a jamais gêné les scrupules « démocratiques » de l'impérialisme.

Ce que l'on peut penser, en tout cas, c'est que l'instabilité politique qui, après ce deuxième attentat spectaculaire, semble s'aggraver en Arabie Saoudite, ne peut que rendre les dirigeants américains encore plus déterminés à s'accrocher coûte que coûte à leurs positions acquises en Irak, sans égard pour l'engrenage dans lequel ils engagent le pays. Car ils ont tout lieu de craindre qu'un départ trop hâtif, qui apparaîtrait inévitablement comme une défaite, se traduise par des explosions en chaîne en Arabie Saoudite et dans les micro-monarchies pétrolières du Golfe. Pour les dirigeants américains, tant pis si la population irakienne sombre dans l'enfer des attentats suicides et si les troupes américaines se retrouvent prises dans un bourbier sans nom – tant pis, pourvu que le flot des profits du Golfe continue à alimenter les trusts impérialistes, même rouges du sang des pauvres.

François ROULEAU

• États-Unis

Bush s'attaque aux lois sur l'avortement

Bush vient de signer une loi interdisant une méthode d'avortement tardif. Le président des États-Unis a juré qu'il défendrait cette loi contre tous les recours devant des tribunaux.

On saura bientôt s'il est parjure puisqu'un juge fédéral du Nebraska vient d'émettre une injonction empêchant l'entrée en vigueur du texte. Ce juge estime inconstitutionnelle l'absence d'exceptions dans la loi, notamment si la santé de la mère exige une telle procédure.

Bush entend évidemment, avec cette croisade anti-avortement, plaire au camp le plus réactionnaire de l'électorat américain, celui lié aux organisations chrétiennes intégristes qui font croisade contre l'avortement outre-atlantique en allant parfois



George Bush, entouré de membres républicains du Congrès, signe le texte contre le droit à l'avortement. Il n'y a là que des hommes, aucune gêneuse !

jusqu'à l'assassinat de médecins pratiquant des interruptions volontaires de grossesse.

La loi de Bush est évidem-

ment présentée comme une « défense de l'enfant innocent » face à une « forme horrible de violence ». On aimerait la même

prévenance vis-à-vis des enfants et aussi des parents des pays que les États-Unis ont bombardés pendant la présidence Bush.

Si cette loi finit par passer les barrages que les organisations qui militent pour le droit à l'avortement vont tenter de mettre en place à la suite du juge du Nebraska, elle constituera la première brèche dans l'arrêt historique de la Cour suprême (appelé « Roe contre Wade ») qui, depuis 1973, autorise l'avortement.

Le texte signé par Bush prévoit d'ores et déjà la condamnation à des peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison pour tout médecin qui se livrerait à un acte d'avortement selon la méthode en question, dite par « naissance partielle ». Cette nouvelle loi fait suite à une loi

adoptée le mois dernier par le Congrès interdisant une procédure d'avortement effectuée au cinquième ou sixième mois de grossesse et n'autorisant déjà aucune exception pour des femmes dont la santé serait en danger.

Pour mettre les points sur les i, le porte-parole de la Maison-Blanche a expliqué que Bush donnerait tous les coups de canif possibles dans la législation concernant l'avortement, sans toutefois la supprimer complètement car la Maison-Blanche sait que Bush risquerait de perdre les voix des électeurs modérés qui en sont partisans. La « défense de l'enfant innocent » s'arrête où commencent les calculs des politiciens.

J. F.

• Brésil

Un an de Lula... et de mesures antipopulaires

Le 27 octobre dernier, en même temps que ses 58 ans, Lula fêtait le premier anniversaire de son élection à la présidence du Brésil. La popularité du métallo-président reste très élevée, nous dit-on : plus de 70 % d'opinions favorables, selon les sondages. Mais celle de son gouvernement a encore chuté, seulement 41,6 % des sondés se déclarent satisfaits. Dix mois de gouvernement Lula ont déçu presque la moitié de ses partisans.

Lors de sa campagne électorale, Lula avait fait des promesses aux travailleurs et aux pauvres. Aucun de ces engagements n'a eu un début de réalisation. Il n'y a pas eu l'augmentation promise des salaires, en particulier pour les fonctionnaires, qui dépendent directement du gouvernement. Au lieu des 10 millions d'emplois nouveaux promis, c'est le chômage qui a augmenté, passant de 11 à 13 % sur l'ensemble du pays. Le programme Faim Zéro est au point

mort, avec un budget peau de chagrin, et l'administration en est seulement à unifier les programmes sociaux antérieurs.

Quant à la réforme agraire, elle continue à pas de tortue. En revanche la répression se durcit contre les occupations de grandes propriétés improductives. Le mouvement de paysans des « sans-terre » a compté 45 morts dans ses rangs au cours du premier semestre 2003, plus que durant toute l'année 2002. Leur dirigeant Stedile évite d'accuser trop directement le gouvernement mais parle d'un « *Lula transgénique* », allusion au fait qu'il a autorisé l'utilisation des OGM dans la culture de soja.

Par contre les promesses faites au patronat, elles, ont été tenues, et parfois au-delà. La monnaie a été redressée, grâce à des augmentations des taux bancaires. La Banque Centrale a obtenu son autonomie par rapport au gouvernement. L'excédent budgétaire qui sert à rem-

boursier la dette extérieure s'est établi à 4,25 %, au lieu des 3,75 % exigés par le Fonds Monétaire International. La bourgeoisie reçoit toute sorte de cadeaux, sous prétexte de développer l'emploi et de favoriser l'exportation. De fait les exportations s'envolent, tandis que l'emploi chute.

Cette politique économique est saluée aussi bien par le patronat brésilien que par les milieux financiers internationaux. L'Internationale Socialiste, qui réunissait fin octobre à Sao Paulo Hollande, Fabius, Blair et autres, n'a pas eu de discours assez élogieux pour cette politique qu'on justifie « à gauche », en expliquant qu'une fois la croissance revenue et les bourgeois satisfaits, il y aura une reprise de l'emploi et des retombées pour les classes populaires. Refrain déjà entendu ailleurs, à droite comme à gauche.

Le gouvernement Lula n'a pas attendu pour prendre des mesu-

res antiouvrières. Avec l'aide des partis de droite, il a fait adopter une « réforme » des retraites qui n'est que le début d'une offensive généralisée contre le monde du travail. Elle va se poursuivre par la « réforme » de la législation du travail, celle des impôts et celle de la Sécurité sociale. Au total, Lula voudrait en quelques mois réaliser toutes les « réformes » que les gouvernements de droite qui l'ont précédé n'ont pas réussi à faire passer depuis une quinzaine d'années.

Cette politique menée par Lula et le Parti des Travailleurs est ouvertement celle de la bourgeoisie et celle de l'impérialisme. Elle suscite l'opposition d'une partie de la gauche du PT, qui est menacée d'exclusion du parti, mais rallie la majorité de la droite : non seulement les partis de droite qui ont soutenu Lula lors de l'élection, mais de plus en plus ceux qui s'étaient opposés à lui avant son élection. Ainsi, le PMDB, le principal parti de

droite, qui a été l'axe d'à peu près tous les gouvernements depuis la fin du régime militaire, pourrait bien entrer au gouvernement à l'occasion d'un prochain remaniement ministériel.

L'année prochaine, ce seront les élections municipales, qui au Brésil se tiennent à la moitié du mandat du président et de la Chambre des députés. Lula et le PT espèrent que la population laborieuse aura un peu oublié ses « réformes » et sa politique antiouvrière et qu'ils pourront l'abuser à nouveau avec quelques réalisations tape-à-l'œil et de nouvelles promesses démagogiques. Mais leur politique ne va pas changer.

Au pouvoir, droite et gauche ont des politiques comparables. Comme Lula lui-même l'a dit à Aznar, son collègue espagnol de droite : « *On peut avoir des conceptions idéologiques mais, quand il s'agit de gouverner, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.* »

Vincent GELAS

• Argentine

Après six mois d'expulsion, les travailleuses de Brukman retrouvent leur emploi

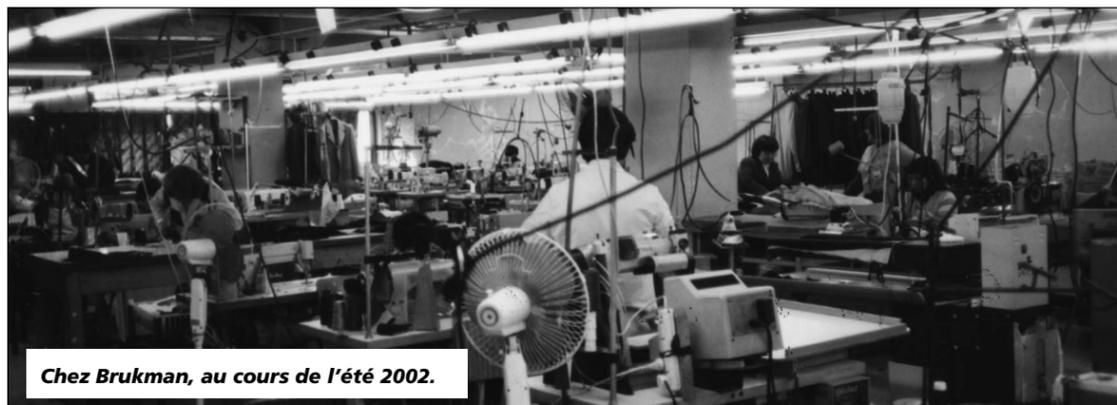
« *Nous sommes contentes de pouvoir montrer à tous que notre lutte n'a pas été vaine. C'est une décision que nous méritons* ». Les soixante ouvrières de Brukman, une entreprise de Buenos Aires où elles fabriquent des costumes d'hommes, ne cachaient pas leur satisfaction et leur émotion après la décision prise, fin octobre, par la municipalité de la capitale d'entériner l'expropriation des biens de l'ancien propriétaire, notamment l'usine et les machines à coudre.

Cette décision des élus locaux va permettre aux travailleuses de reprendre leurs activités interrompues après leur expulsion par la police, en avril dernier, de cette usine qu'elles occupaient en la maintenant en activité.

La municipalité a en effet estimé que les dettes des anciens propriétaires, les frères Brukman, qui avaient abandonné l'entreprise, dépassaient largement la valeur des biens en question et qu'elle ne leur appartenait plus.

Dans sa décision, la munici-

palité a demandé que cette possibilité de réintégrer l'entreprise soit ouverte non seulement à



Chez Brukman, au cours de l'été 2002.

ceux et celles qui avaient fait le choix de maintenir l'entreprise en activité, une soixantaine de personnes, mais également à ceux qui pour des raisons diverses ne l'avaient pas fait, cinquante-cinq personnes, parmi lesquelles une partie du personnel administratif.

Cette partie de la décision a bien sûr fait pas mal discuter ceux et celles qui avaient participé non seulement au maintien de l'entreprise en activité mais également à la lutte qui a suivi pour obtenir leur réintégration

dans le site. Les ouvrières expulsées avaient notamment installé une tente de protestation en face

de leur entreprise mais aussi sur la place de Mai, à Buenos Aires, non loin du palais présidentiel, pour populariser leur lutte et faire connaître leurs exigences. Ceux et celles qui, par leur lutte, ont obtenu satisfaction se demandent évidemment si le décalage avec les autres employés ne sera pas difficile à vivre.

En attendant, que les frères Brukman aient perdu tout droit sur leur ancienne entreprise, qui va maintenant être transformée en coopérative ouvrière, reconnue « d'utilité publique »,

est une victoire pour tous ceux qui soutenaient le mouvement de récupération d'entreprises,

enclenché avec l'effondrement de l'économie argentine en 2001. Avec l'usine de céramique de Zanon, Brukman était un des symboles de ces luttes qui ont conduit plus de 170 entreprises à être reprises par leur personnel, après la défection de leur employeur. L'expulsion des ouvrières de Brukman avait mobilisé les soutiens et les solidarités. Dans un pays qui a plongé brutalement les couches populaires dans un chômage massif et une grande misère, pouvoir maintenir des emplois est pré-

cieux. Les entreprises concernées représentent environ dix mille emplois préservés.

En reprenant leur entreprise, une fois payés tous les frais de fonctionnement, les travailleuses de Brukman arrivaient à maintenir une paye modeste mais indispensable pour continuer à vivre. A part un élu du conseil municipal qui s'est déchaîné contre les travailleuses de Brukman traitées d'« intruses » et a dénoncé « *le communisme et le marxisme* », la majorité des élus municipaux ont soutenu cette décision. Les avocats qui ont soutenu les ouvrières n'excluaient pas que les anciens propriétaires essaient de nouvelles manœuvres juridiques pour faire annuler la décision de la municipalité, mais ils estimaient qu'il leur sera difficile de faire passer comme un « délit », vis-à-vis de l'opinion publique, une action pour la sauvegarde de l'emploi. Une fois réglées les questions administratives liées à leur nouveau statut, les travailleuses et travailleurs de Brukman devraient retrouver leur poste de travail dans le courant de ce mois.

Jacques FONTENOY.

• Japon

La coalition de droite reconduite

Dimanche 9 octobre, quelque 103 millions d'électeurs japonais se rendaient aux urnes pour élire les 480 députés du Parlement de Tokyo. La coalition gouvernementale sortante, conduite par le précédent Premier ministre Junichiro Koizumi, qui dirige le parti conservateur, le Parti Libéral Démocrate (PLD), a conservé de justesse sa majorité.

Avec 237 sièges obtenus par ce parti, il lui en manquait 4 pour disposer de la majorité absolue. C'est chose faite grâce à une fusion post-électorale avec un des petits partis de la coalition, le « Nouveau Parti Conservateur », ce qui lui a ramené quatre sièges supplémentaires. Enfin, trois députés élus en

« indépendants » se sont également ralliés ce qui porte à 244 les sièges du PLD, et à 278 le nombre de sièges de la coalition. C'est une légère érosion par rapport aux 287 dont elle disposait dans la précédente législature, mais le Premier ministre sortant s'en satisfait puisqu'il s'en trouve reconduit.

Depuis 1955, le PLD a régné de façon absolue sur une vie politique japonaise émaillée de scandales politiques et d'affaires de pots-de-vin. Jusqu'à présent, il n'avait quasiment pas de rival. Désormais, la progression du Parti Démocrate, un parti d'opposition de centre-gauche, qui obtient 177 élus en progressant de 40 sièges, indique que le jeu politique japonais pourrait tendre désormais à devenir bipolaire, d'autant plus que l'érosion des voix du PLD pourrait réveil-

ler en son sein des querelles intestines.

Quant aux partis de gauche, défavorisés par un système électoral qui permet d'élire les deux tiers des députés au scrutin uninominal et seulement le tiers restant à la proportionnelle, ils voient leur nombre d'élus reculer. Le Parti Communiste ne retrouve que 9 des 20 sièges dont il disposait et le Parti Socialiste 6 sur 18. La progression de l'absentéisme (le nombre des votants n'atteint pas 60 %) leur a également été défavorable.

Le Premier ministre Koizumi a d'ores et déjà annoncé qu'il poursuivrait sa politique de privatisations et de « réformes », c'est-à-dire d'attaques contre la protection sociale. Les retraites des salariés japonais sont, elles aussi, dans le collimateur. Les mesures envisagées prévoient à la fois d'augmenter le montant des cotisations sociales et de réduire celui des pensions. Autre attaque

prévue, cette fois contre les services publics, celle qui devrait entraîner la privatisation de la Poste en 2007. Le gouvernement parle aussi d'assainir le système bancaire nippon, quelque peu malmené par la crise financière de la fin des années quatre-vingt-dix et de multiples malversations financières. Gageons qu'il traitera les banquiers avec plus de ménagement que les retraités, les postiers et les usagers de la Poste et que l'« assainissement » consistera surtout à renflouer les banques pour leur éviter la faillite...

Le Japon ne fait pas partie de l'Union européenne. Il ne subit pas le « diktat de Maastricht », mais ses dirigeants mènent la même politique. Il n'y a pas à s'en étonner puisque c'est celle décidée par les possédants du monde entier.

Jacques FONTENOY

• Prestige

Un an après, la pollution continue et la facture s'allonge



Un an après le naufrage du *Prestige*, le 19 novembre 2002, au large de la Galice espagnole, le fioul continue à se déverser et ses boulettes souillent encore le littoral sur plus de 3 000 kilomètres, des îles Canaries à l'Ecosse. Et on est loin de voir la fin de cette pollution : selon les experts, 14 000 tonnes de pétrole seraient encore dans l'épave, sur les 77 000 que contenait la cargaison, et 18 000 flotteraient entre deux eaux, sans possibilité d'être récupérées avant qu'elles n'atteignent les côtes. Il faudra des années avant que ce pétrole ne pollue plus. Quant aux dégâts occasionnés par cette marée noire sur la faune et la flore, nul ne peut encore dire quels en seront les effets ; des dizaines de milliers d'oiseaux marins ont déjà péri.

Les répercussions sur les activités économiques sont déjà importantes. Les poissons se font plus rares, les coquillages sont

pollués : en Galice, en Espagne, 12 000 emplois liés à la pêche sont menacés. En France, dans les Landes, le préjudice est pour l'instant estimé à 1,7 million d'euros, la chute des recettes touristiques étant plus difficilement évaluable.

Le coût global de cette pollution ne peut faire l'objet que d'estimations, mais il sera énorme : si le Fipol (le fonds d'indemnisation alimenté par les cotisations des compagnies pétrolières) chiffre la facture à un milliard d'euros pour l'instant, d'autres organismes calculent qu'elle pourrait se monter au total, sur dix ans, à 7 ou 8 milliards d'euros. Mais qui la paiera ? Les responsables du naufrage de ce navire-poubelle ? Mais son affréteur russo-suisse a depuis mis la clé sous la porte. Les propriétaires de ce navire « libérien » ont délibérément choisi le pavillon bahaméen, un pavillon

de complaisance bien évidemment. Il sera donc difficile, voire impossible, de leur mettre la main dessus. De toute façon, même lorsque le responsable est clairement identifié, il s'en tire en général à bon compte : il suffit de se rappeler comment TotalFinaElf a dédommagé de façon dérisoire les victimes du naufrage de l'*Erika*...

Le Fipol, pour sa part, n'a prévu que 171,5 millions d'euros de fonds pour cette catastrophe, et il refuse d'indemniser les victimes du *Prestige* au-delà de 15 % du préjudice. Les trusts pétroliers sont « coupables » en affrétant des navires-poubelles par raison d'économie, ils ne sont pas « responsables » quand il s'agit de réparer, ne serait-ce que financièrement, les dommages qu'ils provoquent.

Marianne LAMIRAL

Loukas Karliaftis

Loukas Karliaftis est mort, à Athènes, le 25 octobre, à l'âge de 98 ans. Né en 1905, Loukas (connu dans le mouvement ouvrier sous le nom de Kostas Kastritis) fut de cette génération qui, au lendemain de la Première Guerre mondiale, enthousiasmée par la Révolution russe, rejoignit le mouvement communiste. C'est en 1921, à l'âge de 16 ans, qu'il adhéra au jeune Parti Socialiste Ouvrier, qui allait devenir le Parti Communiste de Grèce. Il suivit ensuite rapidement la tendance dite « archéomarxiste », qui quitta le PC et fut un des premiers courants hors d'URSS à se rapprocher de l'Opposition de Gauche soviétique. Quelques années plus tard la majorité des archéomarxistes s'éloigna de Trotsky mais Loukas rejoignit, avec d'autres, le groupe formé autour de Pantelis Pouliopoulos. Pouliopoulos, qui avait été secrétaire général du PC, fut un des rares dirigeants de l'Internationale Communiste, déjà bureaucratifiée, à rejoindre le combat de Léon Trotsky contre la dégénérescence stalinienne.

Au milieu des années trente, la Grèce entra dans une période de bouleversements : mobilisation ouvrière de l'année 1936, dictature du général Metaxas de 1936 à 1941, occupation allemande de 1941 à 1944, guerre civile de 1946 à 1949. Au travers de ces événements, le mouvement

trotskyiste fut décimé. Des dizaines de militants (Loukas Karliaftis en recense plus de 150 dans une brochure qu'il dédia par la suite à ses camarades) furent assassinés, certains par les fascistes (comme Pouliopoulos) mais la plupart par les staliniens, qui profitèrent des circonstances de la Libération pour les éliminer.

Loukas, qui avait passé plusieurs années dans un camp de concentration en Grèce, survécut à cette hécatombe. Il chercha alors à recréer une organisation unifiée. Mais, dans les années qui suivirent, le mouvement trotskyiste se divisa et Loukas resta dès lors dans un tout petit groupe sans influence. Il continua à publier un petit journal, *L'Internationale*, jusqu'à ce que la maladie l'en empêche.

Loukas Karliaftis, comme d'autres de sa génération, n'aura pas vu naître le parti révolutionnaire pour lequel il a combattu. Mais en restant fidèle, pendant les 82 années de sa vie militante, aux idées du communisme révolutionnaire, il aura contribué à ce qu'elles survivent quand il était « minuit dans le siècle ». Et nous garderons le souvenir de ce militant qui, dans les dernières années de sa vie, avait fait plusieurs fois l'effort de venir de Grèce pour nous rencontrer à l'occasion de la fête de Lutte Ouvrière, et qui est resté, jusqu'à la fin, fidèle à ses idées.

• République Dominicaine

Manifestations, grèves et répression

En République Dominicaine, au moins sept civils et un policier auraient été tués lors d'affrontements qui ont eu lieu le mardi 11 novembre entre des manifestants grévistes et les autorités. Au moins trois des manifestants l'ont été par des balles policières. Mais le régime refuse de confirmer le moindre chiffre sur le nombre de morts, le nombre de blessés et les arrestations.

Dans ce pays de huit millions d'habitants, connu comme une destination touristique pour les touristes européens et américains, la crise économique plonge toute la population dans une situation catastrophique. La monnaie locale aurait perdu 100 % de sa valeur en un an et l'inflation atteint déjà 35 % cette année.

Mais ce sont les mesures d'austérité imposées par le gouvernement qui ont provoqué l'appel des syndicats à la grève générale pour le mardi 11 novembre. Les sujets de colère sont nombreux : la forte hausse des prix à la consommation, en particulier celle des combustibles qui ont augmenté de 150 % en trois ans, le mauvais fonctionnement du réseau électrique avec des coupures de courant incessantes, le délabrement des hôpitaux... Les organisateurs de la grève, les syndicats, la plupart des partis d'opposition, et même une partie du PRD (Parti Révolutionnaire Dominicain) au pouvoir accusent le gouvernement d'avoir pris des mesures d'austérité sous la pression du FMI. Ils réclament la suppression du paiement de la dette

extérieure et la suspension des accords avec le FMI.

Lundi 10 novembre, le gouvernement aurait emprisonné plusieurs dirigeants des organisations qui appelaient à la grève. Le lendemain, la grève n'en a pas moins été très suivie, le pays paralysé et les manifestations très déterminées. Des locaux du parti gouvernemental, le PRD, ont été incendiés. La presse rapporte que, le lendemain, l'armée a déployé un énorme dispositif de blindés, mais que le pays reste en grande partie paralysé, les rideaux des commerces souvent baissés dans la capitale et dans les villes proches, les transports en commun ne fonctionnant pas.

Le président Hipolito Mejia qui pense surtout à sa prochaine réélection a trouvé la source des

maux dont souffre la République Dominicaine : « *Je sais qu'il y a de bonnes raisons de manifester, nous sommes confrontés à des problèmes qui échappent à notre contrôle, qui proviennent de facteurs externes* ».

La crise mondiale étrangle la République Dominicaine comme bien d'autres pays et, comme partout, ce sont les classes populaires qui en payent le prix, tandis que les profits de multinationales et des banques, et souvent ceux des bourgeois locaux, ne sont pas touchés. Des richesses auxquelles il faudra bien s'en prendre pour les mettre sous le contrôle de tous ceux qui ont, tout simplement, besoin de vivre.

B. G.

• Condition de la femme en Afrique

Des pratiques qui doivent cesser

Extrait du *Pouvoir aux Travailleurs, mensuel trotskyste édité par l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (Octobre 2003)*

(...) Dans les villages africains, la pratique de la polygamie n'est toujours pas interdite. Une fille même très jeune peut être soumise à la volonté de son père ou d'un oncle qui a le pouvoir de l'accorder comme épouse à qui il veut, même à un vieillard. Ensuite le mari a tous les droits sur elle, y compris celui de la répudier, c'est-à-dire la jeter à la rue selon son bon vouloir. Les actes judiciaires et les divorces donnant droit à des compensations d'ordre matériel et à un partage équitable des biens n'existent pas.

Dans certains pays comme le Sénégal, mais aussi quelques autres, des femmes issues de milieux cultivés des grandes villes disent non à la situation réservée aux femmes. Elles qui ont souffert dans leur chair et continuent de subir les séquelles des mutilations sexuelles se sont associées pour engager une lutte afin que leurs filles soient épargnées de ces pratiques rétrogrades. Elles combattent aussi la polygamie. La route fut longue, mais à force de persévérance et de courage, leur mobilisation a fini par avoir quelques succès. Des lois condamnant certaines pratiques très rétrogrades ont

fini par être adoptées par les députés. Leur application reste aléatoire vu que c'est de la tête aux pieds que l'appareil d'État est gangrené par l'arriération, hauts fonctionnaires et hommes de loi réunis, même lorsqu'ils ont eu la chance d'aller à l'école et de ce fait de bénéficier d'un certain niveau d'éducation.

Les islamistes se sentent le vent en poupe. Le 12 avril dernier, un « Comité islamique

charia est en vigueur au Nigéria dans les États du Nord qui ont basculé sous la coupe des islamistes. Pour un oui ou pour un non, les femmes reçoivent des coups de fouet en toute légalité pour peu qu'on les soupçonne d'avoir enfreint les lois islamiques. Récemment une femme, Amina Lawal, a échappé de peu à la lapidation. Son crime était simplement d'avoir mis au monde un enfant hors mariage.

ils profitent de leurs prérogatives pour faire la chasse aux femmes en jupe ou en pantalon et à tout comportement qu'ils estiment nuisible au bon déroulement des prières. Pendant la période du ramadan, c'est durant tout un mois que leur autorité réactionnaire s'exerce sur toute la société. Il arrive parfois que des confréries musulmanes plus ou moins concurrentes en viennent aux mains pour régler leurs différends. Les wahabia, une confrérie islamique radicale, se sont opposés violemment aux imams « officiels » pour une histoire de construction d'une nouvelle mosquée jugée provocatrice par ces derniers, soucieux de protéger leur monopole sur les fidèles. Cela se passait il y a quelques mois à Niore, une localité située au Mali. Le résultat a été une dizaine de morts.

Pour les wahabia, partisans d'un islam dur, le foulard est jugé insuffisant. Les femmes sont tenues de porter un vêtement noir qui les couvre de la tête aux pieds sans laisser apparaître une quelconque partie de leurs corps, même les doigts de pieds. Une sorte de grillage épais et contraignant leur masque même les yeux, leur permettant à peine de pouvoir éviter les obstacles pour ne pas tomber en marchant. C'est inacceptable. Il faut que ces pratiques cessent.



Des femmes voilées en Mauritanie.

pour la réforme du code de la famille du Sénégal » (Circofs) a remis au chef de l'État un projet de loi destiné à être présenté au Parlement en remplacement des textes adoptés en 1972 sous Senghor. Il s'agissait en fait de faire adopter la charia, c'est-à-dire des préceptes moyenâgeux qui dépossèderaient les femmes du peu de droits qu'elles détiennent dans le système actuel. La

Peut-on parler aujourd'hui de montée islamiste dans toutes les régions subsahariennes ? La question reste posée. Dans de nombreuses grandes villes du Mali, de la Mauritanie, du Niger, la police officielle cède le centre-ville aux barbus pour y interdire la circulation en vue de l'organisation de la prière chaque vendredi après-midi. Ces individus ne se contentent pas de régler le va-et-vient des véhicu-

Libre concurrence

L'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce, vient de donner tort aux États-Unis dans le conflit qui les opposait à l'Union Européenne et à sept autres pays producteurs d'acier.

En effet, depuis mars 2002, le gouvernement américain de Bush a imposé des droits de douane sur les importations d'acier. Ces surtaxes, qui étaient au départ de 30 %, et abaissées depuis à 8 %, avaient pour but de protéger les producteurs américains face à la concurrence des autres pays producteurs : l'Union Européenne, le Japon, la Chine, la Nouvelle-Zélande, le Brésil, la Norvège, la Suisse et la Corée du Sud.

Tous ces pays ont porté plainte devant l'OMC, arguant que les États-Unis ne jouaient pas le jeu de la libre concurrence et ne respectaient pas les traités qu'ils avaient tous signés. Les pays plaideurs réclamaient l'annulation des surtaxes et l'OMC leur a donné raison. Elle leur permet même de prendre des mesures de rétorsion et de surtaxer eux-mêmes des marchandises produites aux USA. L'Union Européenne aurait déjà en préparation un plan de représailles et menace les États-Unis de droits de douane sur le textile, les chaussures et les fruits et légumes.

Pas de quoi faire vraiment peur à Bush. Si ce n'est qu'entre-temps, un rapport de l'administration américaine aurait conclu que ces surtaxes sur les importations d'acier pouvaient pénaliser... les grosses industries américaines, consommatrices de produits sidérurgiques. Entre les pressions de celles-ci et celles des sidérurgistes, il lui faudra choisir et on va voir quelles sont les plus fortes.

Ce doit être cela qu'on appelle le libre-échange et la libre concurrence... entre groupes de pression.

B. G.

• Rhône Alpes :

À l'unisson avec l'UMP, le PS vote pour les patrons !

Pour ces trois dernières années, STMicroelectronics, une multinationale franco-italienne de 43 000 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 6,8 milliards de dollars en moyenne pour un bénéfice de 730 millions de dollars. Un projet commun à ST, Philips et Motorola à Crolles, en Isère près de Grenoble, s'est vu attribuer en début d'année 453 millions d'euros par l'État, les collectivités locales et la région Rhône-Alpes et fin août, STMicroelectronics annonçait la fer-

meture pure et simple de son usine de Rennes où travaillent 600 salariés.

Depuis l'annonce, les salariés se sont organisés et ont manifesté à plusieurs reprises le refus de leur licenciement. Le Groupe des élus communistes a proposé, lors du conseil municipal de Grenoble du 22 septembre, un vœu de solidarité avec les salariés de Rennes et a demandé, entre autres, aux organismes publics s'appropriant à subventionner le projet de Crolles, « de prendre

toutes les mesures pour s'opposer à la fermeture de sites et à des licenciements de personnels ». Le maire, Destot, député PS, repoussa le vote de ce vœu, ainsi que celui d'un autre groupe sur le même sujet, au prétexte qu'il était tard et qu'il n'y avait pas de vœu commun.

Lors de la session des 23 et 24 octobre, le Groupe communiste de la région Rhône-Alpes, soumettait au vote au conseil régional une question demandant « l'organisation d'une table

ronde avec toutes les parties concernées (salariés, directeurs, élus, ministère de l'Industrie) », « l'arrêt de toutes les procédures visant la fermeture du site de Rennes » et que le conseil régional « conditionne son accord pour la signature des conventions bipartites [...] à l'organisation de cette table ronde ». Ce vœu fut repoussé lors du vote auquel, tout comme l'UMP, le PS n'a pas participé.

Pour quelle raison le PS n'a-t-il pas voulu voter en faveur de

ce texte ? Parce qu'il ne conditionnait pas la signature des subventions à l'arrêt des licenciements, mais seulement à l'organisation d'une table ronde en discutant ? Eh bien, non ! Invités à venir s'expliquer par les syndicalistes, les représentants du PS répondirent clairement qu'ils ne voulaient pas gêner ST dans ses projets en menaçant de retarder la signature de ces subventions...

Les 600 salariés licenciés de Rennes apprécieront !

• Chartres

Un centre-ville qui s'embellit, des quartiers populaires qui paient la note

Début octobre ont commencé les travaux de ce que la mairie de Chartres appelle l'opération « Cœur de ville ». Sans modestie, le journal municipal parle du « plus grand chantier du siècle ».

Il s'agit de réaménager les principaux boulevards de la ville, d'y créer des espaces arborés avec des jeux d'eau, de transférer la bibliothèque municipale dans le bâtiment de l'Hôtel des Postes pour en faire une médiathèque, d'implanter un multiplexe cinématographique et de créer un parking souterrain surdimensionné, de près de 1 200 places. Au total, cela devrait coûter près de 18 millions d'euros aux contribuables. Si tout va bien, tout sera fini en juin 2006... soit neuf mois avant les prochaines municipales.

Car le maire, Jean-Pierre Gorges, un jeune loup madeliniste membre de l'UMP, entend soigner sa clientèle électorale, avant tout les commerçants et le milieu aisé du centre-ville. Mais il a aussi des perspectives nationales. Élu en 2001 sur la base du discrédit de la municipalité PS précédente et devenu député lors de la vague bleue de juin 2002, il cherche à se bâtir une notoriété dépassant les limites de la Beauce. Alors il multiplie les occasions de faire parler de lui : passage à la télé en septembre dernier lors de la « Fête du Parfum et de la Lumière », accueil d'une étape du Tour de France en juillet 2004. Le remodelage du centre-ville est à mettre au compte de cette ambition.

Dans les municipalités où ce genre de travaux ont été engagés,

cela s'est souvent traduit par des trous financiers considérables, parce que les coûts finaux se sont avérés largement supérieurs aux prévisions. Le maire, qui se targue d'être un bon gestionnaire, soutient qu'il n'en ira pas de même. Comme, en même temps, il veut baisser les impôts locaux (en pourcentage, ce qui profitera avant tout aux plus fortunés), il a trouvé une solution simple : rogner sur tous les services utiles à la population.

Il y a d'abord les conséquences directes du réaménagement du centre-ville. Les travaux et la gestion du parking ont été attribués à une société spécialisée, Q-Park, qui en aura l'exploitation (ainsi que celle des parkings déjà existants) jusqu'en 2035 ! Et pour contraindre les habitants à utiliser ces installations, le stationnement payant en surface va être étendu à de nombreux quartiers et son coût augmenté. De son côté, La Poste, implantée depuis les années trente dans un superbe bâtiment classé, va être réinstallée dans des locaux plus petits, ce qui ne contribuera guère à améliorer l'accueil du public.

Et puis il y a toutes les économies réalisées sur les budgets sociaux. Déjà celui consacré au CCAS avait été diminué... sous prétexte qu'il n'était pas entièrement utilisé ! Le seul foyer de jeunes travailleurs existant a fermé ses portes fin octobre, faute de subventions. Outre l'hébergement des jeunes aux ressources modestes, il proposait également, le midi, des repas bon marché à un certain nombre de salariés. Il était certes en déficit mais les différents

organismes qui le subventionnaient, dont la mairie, ont estimé que cela coûterait trop cher. Mais, dans le même temps, le maire considère comme indispensable de consacrer 440 000 euros... uniquement à « communiquer » sur son opération « Cœur de ville ».

Dans les quartiers populaires de la périphérie, on assiste à la disparition ou à la réduction de bien des structures qui permettaient d'apporter un soutien à la population : fermeture d'un centre de santé ici, d'une halte-garderie ou d'une PMI ailleurs, fermeture en cours de plusieurs centres sociaux (Saint-Chéron, Beaulieu) et licenciement du personnel d'animation. Les centres de loisirs (qui assurent des activités pour les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires) ont été réorganisés. Les 6-12 ans sont désormais envoyés dans un centre unique. Les activités proposées sont plus attrayantes mais les tarifs plus élevés. Résultat : l'été dernier, seulement une vingtaine d'enfants, sur la centaine qui fréquentaient la Maison des enfants de Beaulieu, sont allés dans le nouveau centre de loisirs du Rigeard.

A la rentrée scolaire, le tarif de la cantine a augmenté de 10 à 15 % pour nombre de parents. Tout simplement parce que le mode de calcul a été modifié et que la mairie inclut désormais dans les revenus toutes les allocations (familiales ou logement) déjà perçues par ailleurs. Si un foyer touche déjà des allocations parce qu'il a un revenu modeste, il paiera donc plus cher !

En septembre, le service des

bus, déjà largement insuffisant, a été revu à la baisse : suppression des passages le dimanche matin et disparition d'une ligne. A Lèves, une commune de banlieue touchée par cette suppression, cela a entraîné des perturbations dans les établissements scolaires. Et le premier jour, les handicapés qui travaillaient au Centre d'Aide par le Travail (CAT) se sont retrouvés dans la rue, sans moyen de transport pour rentrer chez eux.

Il existe aussi des menaces sur les bibliothèques de quartier comme celle du Forum de la Madeleine ou de Beaulieu,

sous prétexte qu'il n'y en aurait plus besoin avec la future médiathèque centrale. C'est pourtant dans les quartiers populaires qu'elles sont le plus indispensables.

Voilà quelques aspects de l'envers de l'opération « Cœur de ville ». Ce projet tape-à-l'œil et qui n'intéresse qu'une minorité de la population de la ville est d'autant plus choquant que, dans cette période de montée du chômage et de la misère, il contribue à aggraver, au niveau local, les attaques menées par le gouvernement et le patronat contre le monde du travail.

• La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Les méthodes indignes de l'OPHLM

A La Courneuve, les barres d'immeubles « Presov » et « Ravel » sont promises à la démolition avant l'été 2004. Le 21 octobre dernier, une habitante a reçu une lettre d'assignation au tribunal d'instance en vue de son expulsion. Elle venait pourtant d'accepter un appartement, sous condition de travaux.

Notre camarade conseillère municipale Lutte Ouvrière a appelé à une petite réunion et il s'est avéré que d'autres personnes étaient dans ce cas. Au tribunal, le mardi 4 novembre, sur dix familles assignées, trois seule-

ment étaient présentes. La plupart des autres n'avaient même pas reçu leur assignation. Les présents ont alors protesté collectivement et montré la photo de leurs boîtes aux lettres déglinguées. Le juge a prononcé le report pour tous au 25 novembre.

L'OPHLM espérait sans doute faire prononcer des résiliations de bail en catimini : manœuvre déjouée !

L'avocat de l'OPHLM a passé un mauvais quart d'heure, et le petit groupe ainsi formé (par les bons soins de l'OPHLM) a décidé de se défendre.

• Sidérurgie



La résistible ascension des maîtres de forges

Le trust français Arcelor, numéro un mondial de l'industrie sidérurgique, vient d'officialiser son nouveau plan de suppressions d'emplois : 2 700 suppressions d'ici à 2010, dont 1 600 qui devraient être réalisées rapidement, rien que pour la France. Des milliers d'autres devraient toucher les autres usines du groupe implantées dans toute l'Europe. Ce groupe est riche à milliards, et c'est simplement pour améliorer ses profits qu'il va détruire directement et indirectement des milliers d'emplois, et ainsi précipiter un peu plus dans le dénuement des régions déjà sinistrées comme le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et la Picardie.

Cela fait 30 ans que cela dure. Mais cela fait aussi 30 ans que « la crise de l'acier » a précipité les salariés dans le désarroi et la misère et a vu dans le même temps tous les patrons successifs, crise ou pas crise, s'en sortir très bien, avec l'appui sans faille de tous les gouvernements. Cette concordance d'intérêts entre les « maîtres de forges » et l'État est une constante de tous

les gouvernements. Elle s'est d'ailleurs illustrée en juin 2002 par la nomination comme ministre de l'Économie et de l'Industrie d'un ancien patron d'Arcelor, Francis Mer.

Des victimes... et ceux qui en ont profité

Depuis le début des années 1970 l'État a distribué sans compter aides et soutiens financiers aux patrons de cette industrie dont la famille phare était celle de De Wendel d'où est issu Seillière et dans une moindre mesure la famille Schneider dont la fortune fut faite au Creusot. En 1978 l'État a repris 22 milliards de dettes des groupes Usinor et Sacilor pendant que 22 000 salariés étaient licenciés. Il faudra l'explosion de colère des sidérurgistes pour que l'État mette sur pied et finance des mesures « d'accompagnement » destinées à faire retomber la tension qui était à son comble. Des villes entrèrent en rébellion, en particulier Longwy en Lorraine et Denain dans le Nord, où des commissariats furent pris d'assaut. Finalement les mesures de préretraite à 50 ans, les congés de conversion de deux ans, des aides financières et des

promesses de reconversions industrielles furent octroyés.

Pour faire rentrer les ouvriers dans le rang, les syndicats et les partis de gauche promirent le changement, si bien sûr la gauche arrivait au pouvoir. Après 1981, le PS allié au PCF nationalisa la sidérurgie. Pour la famille De Wendel ce fut le miracle de la gauche qui transforma la faillite virtuelle en eldorado financier. Elle reçut des milliards de francs et put tranquillement prospérer jusqu'à aujourd'hui via ses deux sociétés, la CGIP et une holding, Marine-Wendel.

Mais pour les travailleurs « nationalisés » rien ne changea. Il y eut un premier plan Acier avec 12 000 suppressions d'emplois dès 1982 auxquelles se sont ajoutées 21 000 autres en 1984. A noter que ces décisions n'entraînèrent pas le départ des ministres communistes du gouvernement Mauroy.

En 1986, Chirac revenu au gouvernement nomma Francis Mer PDG. Après quoi 20 000 suppressions d'emplois supplémentaires furent encore annoncées.

Le retour de la gauche au gouvernement en 1988 ne changea rien à cette politique

continue de suppressions d'emplois. Francis Mer fut d'ailleurs confirmé à sa place. Parmi les fermetures les plus marquantes il y eut celle de la SMN – Société Métallurgique de Normandie – à Caen, avec plusieurs milliers de licenciements, qui toucha gravement la Basse-Normandie, après le Nord et la Lorraine.

En 1995 le groupe fut partiellement privatisé après que l'État eut pris à sa charge toutes les obligations financières et l'eut rendu ainsi plus attractif pour les actionnaires privés.

En 1997 le gouvernement Jospin achevait la privatisation. La sidérurgie, qui comptait 140 000 salariés en 1976, n'en comptait plus alors que 44 600.

Ce n'est pas une affaire de fatalité !

Les travailleurs ont payé au prix fort les illusions et les mensonges véhiculés par les partis de gauche et certains dirigeants syndicaux. Le fait de croire que l'emploi des travailleurs puisse être protégé par la bonne santé des entreprises s'est révélé être une tragique duperie. Crise ou pas, les licenciements ont continué. Non pas qu'il y ait eu moins de besoins en produits

sidérurgiques. Mais lorsqu'il s'agit de générer du profit à tout prix, l'emploi ne pèse pas lourd. et c'est bien souvent au détriment de celui-ci que se réalise au moins une partie des profits. Patronat, gouvernements, partis de gauche comme de droite, dirigeants syndicaux, ont tout fait pour détourner les travailleurs du terrain de la lutte sociale radicale et de la généralisation nécessaire, au niveau de toute la classe ouvrière, du combat contre les licenciements. C'est pourtant sur ce terrain que les travailleurs de la sidérurgie ont pu peser un temps, un temps seulement car leur lutte s'est vite enlisée et a été volontairement éparpillée.

Alors, s'il y a une leçon à tirer, utile pour l'avenir, c'est bien celle de la faillite de la politique prétendument « réaliste » qu'ont défendue tous ces faux amis des travailleurs, en leur demandant d'accepter des sacrifices pour sauvegarder l'avenir. Cette politique ne peut qu'amener la résignation dans le camp des travailleurs et les laisser ainsi démunis, sans moyens de s'opposer véritablement à l'avalanche sans fin des licenciements.

Paul SOREL

• Au Parlement européen

Une politique industrielle ? Oui, interdire les licenciements !

Le Parlement européen s'étant prononcé sur un rapport Zrihen Zaari « sur la politique industrielle dans une Europe élargie », nos camarades députés de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, le 23 octobre, ont donné l'explication de vote suivante :

« En Europe, des dizaines de millions de travailleurs sont au chômage total ou partiel. Mais selon la rapporteure, tout serait presque pour le mieux puisque cela stimulerait la « compétitivité »...

« Le « dumping social » est-européen qu'elle invoque a une

réalité : l'effondrement du niveau de vie des travailleurs et, cela va de pair, les surprofits qu'en tirent les entreprises occidentales installées sur place et, ici, la grande distribution. Car de grands groupes capitalistes occidentaux ont fait main basse sur les entreprises d'Europe centrale. D'autres y ont « délocalisé » leur production, et parfois la transfèrent ensuite vers des pays encore plus pauvres, en semant la désolation derrière eux.

« L'industrie textile disparaît d'Europe de l'Ouest ? L'industrie française de l'habillement a perdu 134 000 emplois

depuis 1986. Mais ses actionnaires n'ont rien perdu. Cette « modernisation de l'appareil productif (65 % de salariés en moins !), disent ses responsables patronaux, n'a pas affecté leur chiffre d'affaires.

« Interdire les licenciements sous peine de réquisition des entreprises qui font des profits serait la seule politique industrielle qui protégerait les travailleurs. Nombre d'entreprises, qui licencient pour exploiter ailleurs, font toujours des bénéfices. Leurs profits accumulés devraient servir à maintenir les salaires, quitte à répartir le travail entre tous. »



• **Altis (Corbeil-Essonnes)**

Les femmes de ménage ont gagné !

Au bout de 15 jours de grève, les salariés du nettoyage d'Altis, une filiale d'IBM et de Siemens qui fabrique des puces à Corbeil (Essonne), ont fait reculer leur nouveau patron, ISS.

Après avoir repris le contrat à Arcade, ISS voulait imposer un changement d'horaires, supprimer 15 postes sur 52, et refusait de reconnaître les déléguées du personnel présentes sur le site, et leur comité d'établisse-

ment (voir LO n° 1840).

La direction d'Altis, qui faisait mine de découvrir la situation, est en réalité responsable de ces attaques, puisqu'elle fait baisser le coût du nettoyage en faisant jouer la concurrence entre les sous-traitants.

Devant la détermination des grévistes, ISS a finalement cédé, le mercredi 6 novembre. L'ensemble du personnel restera sur le site et gardera les

horaires actuels, et le patron paiera 50 % des jours de grève.

Ce dénouement a réjoui un grand nombre de salariés d'Altis, qui ont félicité les femmes de ménage pour leur succès. Elles ont montré que la lutte peut payer. Dans cette usine qui emploie directement et indirectement 3 000 personnes, avec des horaires souvent infernaux, les raisons de faire grève ne manquent pas !

Sans-abri : même pas un téléphone

Comme l'hiver arrive, la secrétaire d'État à la Précarité, Dominique Versini, a lancé une campagne « ayez le réflexe 115 », en cas de danger pour des gens à la rue. De nombreuses personnes ont essayé, mais le 115 ne répond quasiment jamais, tant il est saturé d'appels.

Le gouvernement fait des annonces contre la pauvreté et la précarité, mais n'est pas fichu de mettre le personnel qu'il faut pour répondre au téléphone de secours.

Avec la SNCF, souriez... jaune

La SNCF annonce à grand bruit qu'elle va se moderniser pour attirer, nous dit-elle, plus d'usagers dans ses trains. Va-t-elle mettre plus de trains de banlieue ? Rouvrir des lignes qu'elle a fermées ? Baisser ses prix ? Pas question de cela.

Elle annonce seulement des TGV non-fumeurs et le changement des composteurs. Orange hier, ils seront jaunes désormais. Pour l'entreprise qui va fournir ces 4 000 nouveaux composteurs, c'est une aubaine, mais pour les usagers, rien de neuf !

• Échos des entreprises

Contrat de... mauvais plan

Avec l'ouverture du nouveau centre de tri à Gonesse, cinq centres de tri de Paris vont fermer (dont Paris 17 CTC) et 400 emplois seront supprimés. La fermeture de milliers de bureaux et des deux tiers des centres de tri en province, la mise en place de la tournée unique pour la distribution à Paris, vont entraîner la suppression de dizaines de milliers d'emplois sur l'ensemble du pays. Notamment par des menaces de mutation d'office pour les fonctionnaires et de licenciement pour les contractuels lors des restructurations. Nous som-

mes tous concernés par ces attaques, même les personnels des directions sont touchés.

La Poste veut faire des économies et prépare la privatisation pour offrir à quelques actionnaires le droit de s'enrichir au détriment de tous. C'est scandaleux.

La Poste Paris 17

Mensonge officiel

Aujourd'hui, seulement 65 % du courrier est distribué le lendemain en J+1. Il y a quelques dizaines d'années 90 % était distribué le lendemain, et à Paris le jour même.

On nous rebat les oreilles sur la nécessaire modernisation de La Poste, sur la mécanisation du tri qui aurait soi-disant pour but d'améliorer la qualité de service. On voit ce qu'il en est !

La Poste Issy-CTC

Flagrant délit

Une factrice de la Sarthe vient de faire condamner La Poste à 50 000 euros de dommages et intérêts. Elle avait cumulé 163 CDD en trois ans, remplaçant parfois des facteurs qui ne figuraient pas à l'effectif. Ses contrats lui étaient d'ailleurs remis parfois 15 jours après qu'elle avait fini sa mission.

La Poste se croit tout permis, mais il lui arrive de se faire taper sur les doigts.

La Poste Issy-CTC

Les financiers flambent, nous trinquons

Suite à la publication des comptes d'EDF, on note que l'endettement est passé en 3 ans de 17,5 à 26 milliards d'euros. En soi, rien de bien grave, EDF ayant supporté une dette bien plus importante dans le passé du fait du financement du programme nucléaire.

Le « hic », c'est qu'EDF n'a pas construit la moindre centrale en 3 ans, elle s'est

contentée d'acheter à l'étranger tout et n'importe quoi !

En témoigne la ligne de comptes intitulée « écart d'acquisition », c'est-à-dire le différentiel entre le coût d'achat d'une entreprise et sa valeur réelle. Cet écart d'acquisition est passé de 4 milliards d'euros en 2000 à 7,7 milliards en 2002.

Un exemple concret : lors de l'opération Montedison, EDF

achète à FIAT sa filiale de services énergétiques FENICE pour 500 millions d'euros, alors que sa valeur comptable est de... 60 millions d'euros.

Tout cela ne serait que problème de gros sous, si cela n'avait pas un impact direct sur le blocage de nos salaires et l'augmentation du tarif du kWh pour les particuliers !

EDF-GDF Issy-les-Moulineaux

• Aliments du bétail

Dompage que les vaches ne sachent pas lire

Pour la première fois le Conseil d'État, la plus haute instance judiciaire du pays, a suspendu l'application d'une directive européenne. On peut imaginer qu'à notre époque où la « construction de l'Europe » donne matière à tant de discours, l'objet de cette suspension est de la plus haute importance.

Qu'on en juge : il s'agit de modifier l'étiquetage des sacs d'aliments destinés au bétail...

En janvier 2002 le Parlement européen adoptait une directive obligeant les fabricants d'aliments pour le bétail à indiquer le pourcentage des divers composants de leurs mixtures, composants qui sont mentionnés par ailleurs. Cette décision intervenait dans la foulée des affaires des poulets contaminés à la dioxine et surtout de la « vache folle ». Il s'agissait d'y voir un peu plus clair dans ce

d'État qu'il émette un « doute sérieux » sur la légalité de la directive européenne, au motif qu'elle n'est « pas proportionnée aux objectifs de traçabilité et de santé publique recherchés ». La directive est donc pour le moment suspendue !

Parmi les arguments avancés par les industriels de la « mal bouffe » animale il y a celui-ci : l'obligation d'indiquer les proportions sur les étiquettes obligerait le fabricant à « révéler son savoir-faire et ses secrets d'affaires ». En outre cette révélation pourrait induire une baisse des prix...

Si on comprend bien, le jour où les éleveurs découvriront, sur les étiquettes, que les produits nutritifs supposés se trouver dans les sacs ne le sont qu'à dose infinitésimale, ils risquent de se détourner de ces produits, et les prix de baisser.



Assez de mettre n'importe quoi dans les mangeoires !

que les industriels du secteur font ingurgiter aux animaux d'élevage. Quoi de plus normal, dira-t-on : on comprend que les agriculteurs et, par-delà, les consommateurs, aient le droit de savoir exactement ce que les bovins ou la volaille ingèrent.

Mais les industriels de la filière (5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France) ne l'entendent pas de cette oreille. Ils veulent pouvoir mettre ce qu'ils veulent dans les sacs d'aliments sans être obligés de dire en quelles quantités. C'est tout juste s'ils consentent à mentionner les composants.

C'est ainsi que le Syndicat national des industriels de la nutrition animale, agissant par l'intermédiaire de trois sociétés, a réussi à obtenir du Conseil

Bref, pendant que les ministres de l'Agriculture et de la Santé font des déclarations sur la transparence indispensable dans l'alimentation humaine et animale, on constate que les industriels ne sont, jusqu'à présent, pas obligés d'indiquer exactement ce qu'ils font avaler aux malheureux animaux. Le jour où on veut les y contraindre, la plus haute autorité judiciaire de l'État s'aplatit et se met à leur service afin de repousser la mesure.

Devant les industriels de l'agro-alimentaire, les conseillers d'État ont autant d'indépendance que des poulets élevés en batterie.

André VICTOR

• CFDT

Chérèque paie son soutien au plan Fillon

Le mécontentement de nombre de militants de la CFDT a amené non seulement à un désaveu de la politique confédérale mais à des départs importants de la confédération. Les positions prises par la direction de leur confédération, Chérèque signant des deux mains les propositions gouvernementales de démantèlement des retraites des salariés ou encore la remise en cause des droits des chômeurs de longue durée ou des garanties des intermittents du spectacle, n'ont pas fini de provoquer des réactions.

A fil des congrès, certaines fédérations ou unions départementales CFDT se sont désaffiliées, dont celles des cheminots, du transport routier ou de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, entre autres. D'autres départs sont annoncés. Selon la direction de la CFDT, ils seraient entre 6 000 et 8 000 adhérents sur un total de 900 000. D'après les opposants, les départs avoisineraient 40 000.

« À chaque fois que la CFDT a eu dans son histoire de vraies clarifications sur son orientation, elle s'est toujours renforcée. Ce sera encore le cas », a déclaré Chérèque. Il faut dire que la CFDT n'en est pas à la première « clarification » de ce genre qui l'a conduite à s'aligner sur la politique gouvernementale et patronale et du même coup à désorienter pour ne pas dire heurter les sentiments de ses militants, de nombre de ses syndiqués. Au début de l'année, quand le gouvernement en était encore à préparer son attaque contre les retraites, la CFDT signa la remise en cause du régime de retraite des salariés D'EDF, prenant plus nettement position que la CGT, prête pourtant elle aussi à prendre le stylo. Les salariés refusèrent, par voie de référendum cet accord, qui fut cependant entériné, grâce, entre autres, à la signature de la CFDT.

Et puis, on se souvient de la politique de la direction de la CFDT en 1995, soutenant le plan Juppé, déjà à propos des retraites. Nicole Notat, la secrétaire de la CFDT de l'époque, était apparue comme un fidèle soutien de ce plan.

Des militants syndicaux qui s'étaient opposés à leur direction confédérale ont été mis à l'écart, quand ils ne furent pas carrément exclus. Ce fut le cas après des mouvements de grève parmi les infirmières et les postiers en 1988. Des responsables syndicaux mis à la porte avaient alors créé des syndicats SUD dans ces branches.

Mais aujourd'hui, c'est la confédération CFDT qui est sur la défensive. Et le désaveu qu'elle reçoit montre que, même si l'ampleur de la grève du printemps dernier n'a pas été suffisante pour que Fillon retire son plan, de nombreux militants ne se sentent pas satisfaits par les dirigeants de leur syndicat.

D'autres directions syndicales pensent tirer profit des remous et des difficultés de la CFDT. Et de fait, bon nombre de militants ou d'adhérents de celle-ci se retrouvent aujourd'hui dans ces syndicats, en particulier à la CGT et dans une moindre mesure à

SUD ou à la FSU pour ce qui est des agents territoriaux.

En rejoignant ces syndicats, les militants issus de la CFDT ont-ils trouvé une politique radicalement différente de celle d'un Chérèque qu'ils viennent de quitter ? Parmi les cheminots en particulier, bien des militants de la dernière grève et qui étaient alors à la CFDT, n'ont pas oublié que si leur syndicat s'était dès le 15 mai retiré du mouvement, signant qui plus est l'accord sur les retraites proposé par Fillon, la CGT quant à elle avait appelé à « suspendre » la grève dès le 14 mai, se contentant de brandir la menace de la grève reconductible pour... presque un mois plus tard.

Si la CFDT joua ouvertement contre le camp des salariés, l'attitude de la direction confédérale CGT se limitait à revendiquer « une autre réforme », ne réclamant pas le retrait du plan Fillon comme elle l'avait pourtant fait vis-à-vis du plan Juppé en 1995.

Ce syndicalisme dit « de concertation », auquel tous les syndicats disent maintenant vouloir se rallier, devient la référence ouverte de toutes les confédérations syndicales, y compris la CGT. On l'a vu récemment avec la signature de la CGT et de FO au bas de l'accord sur la formation professionnelle, alors que cet

accord rend l'accès à la formation plus difficile, car il laisse la possibilité au patronat de l'imposer en dehors du temps de travail.

Les directions syndicales sont à la recherche d'une concertation illusoire dont les patrons et le gouvernement ne veulent pas ou bien qui ne l'acceptent que pour piéger les salariés. Mais il reste les militants qui, eux, n'acceptent pas ces choix, qui refusent ces pièges. Et c'est parce qu'ils existent et le manifestent que les patrons et les ministres n'ont pas tout à fait les mains libres. Et c'est heureux.

Jean SANDAY

Chez les cheminots, plus de la moitié des adhérents s'en vont



Beaucoup de cheminots CFDTistes avaient manifesté contre le plan Juppé en 1995. Nombre d'entre eux sont aujourd'hui hostiles à leur confédération.

C'est à une faible majorité que des syndicats représentés à l'assemblée des cheminots CFDT du 6 novembre ont décidé de se désaffilier de la confédération. Des milliers d'entre eux partent ou se préparent à le faire. Mais il y a aussi des syndicats qui ont choisi de rester pour le moment à la CFDT bien qu'ils soient en total désaccord avec la confédération.

La signature par Chérèque de l'accord sur les retraites lors de la grève de mai-juin dernier, pour odieuse qu'elle ait été, n'était pas quelque chose de nouveau pour bien des militants CFDT. Beaucoup savaient qu'en 1995 Nicole Notat avait déjà tourné le dos aux grévistes en soutenant le plan Juppé. Mais à l'époque, les cheminots,

avec les agents de la RATP et une partie de la fonction publique, avaient réussi à faire reculer le gouvernement sur la remise en cause des régimes spéciaux de retraite. Et même si une partie des militants étaient partis pour créer le syndicat SUD-Rail, la majorité qui était restée solidaire des grévistes se sentait tout de même renforcée par le recul de Juppé et avait formé, avec d'autres branches du transport notamment, une forte opposition : « CFDT en lutte ».

Cette année, la grève n'a pas fait reculer Raffarin. Et l'attitude de Chérèque, se moquant éperdument de l'avis des militants et des adhérents et donnant son accord au gouvernement, n'est pas passée et méritait, pour beaucoup, d'être

sanctionnée.

Chez les cheminots CFDT, le sentiment souvent partagé est qu'il est impossible de continuer avec l'actuelle direction du syndicat. Quant à une nouvelle opposition, bien peu y croient dans ce contexte, d'autant que celle issue de 1995 a été un échec.

Pour les militants ne souhaitant pas baisser les bras, il s'agit donc de trouver un syndicat pour les accueillir. Mais cela n'est pas toujours facile. Localement, ce sont parfois les intérêts bureaucratiques et l'esprit « boutique » qui prédominent. Et, bien qu'il y ait un accord central pour l'accueil des militants CFDT à la CGT, cette dernière n'y est pas toujours favorable localement, surtout si ce sont des

militants révolutionnaires qui animent le syndicat comme c'est le cas dans le secteur SNCF de Paris-Sud-Ouest par exemple.

Ailleurs, c'est l'inverse, ce sont les militants CFDT qui sont hostiles à la CGT. Avec SUD, ce n'est pas plus simple. La création de SUD-Rail en 1995 par des ex-militants de la CFDT avait entraîné des conflits qui ont laissé des traces, notamment pour la reconnaissance de SUD à la SNCF.

Toutes ces difficultés expliquent qu'un certain nombre de militants, malgré leurs désaccords, ne soient pas encore partis. Le rejet de la politique de Chérèque n'en est pas moins profond parmi les cheminots, anciennement CFDT ou qui le sont encore.

• Progression de la pauvreté

De plus en plus de damnés de la terre

Le dernier portrait social tiré par l'INSEE montrait qu'entre 1996 et 2000, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté avait légèrement fléchi, passant de 7,2 à 6,5 %. Malheureusement, depuis cette date, le chômage a recommencé à croître et avec lui la misère. Le Secours catholique vient de publier ses chiffres qui concernent la progression de la pauvreté entre 2001 et 2002. Elle a augmenté de 2,3 %.

Cette association, qui accueille et vient en aide aux plus défavorisés, estime qu'au cours de l'année elle s'est occupée de 1,6 million de personnes, dont 745 000 enfants.

La grande majorité des personnes accueillies ont entre 25 et 50 ans (69 %), mais elle note désormais une progression de la misère dans la tranche des 50-59 ans.

Les familles monoparentales sont parmi les plus touchées. Elles représentent 8,4 % de la population française mais 28,8 % des personnes demandant de l'aide à cette association.

Sont également victimes de la pauvreté les travailleurs saisonniers, ceux qui travaillent à temps partiel ou les salariés dont le travail est précaire. Or, avec la multiplication des plans sociaux et la progression du chômage, ce sont plutôt ces emplois mal payés et peu stables qui se multiplient ; la misère ne peut que prospérer sur un tel terreau.

Si, dans les statistiques en question, le nombre des personnes ayant un travail ou proches du marché du travail a reculé de 43 à 39,1 % depuis 1999, c'est en fait parce que dans le même temps augmentait « le nombre des chômeurs sans droits, c'est-à-dire des gens qui sont radiés des listes Assedic et perdent ainsi tous leurs droits ». Ceux-ci sont désormais 20,9 % de l'ensemble, avec une progression de 2,8 points. Et le rapport commente : « On ne peut pas se contenter de rayer les gens des listes ou d'éviter de faire en sorte de les inscrire. Cela réduit les chiffres, mais les gens, eux, restent ».

41,5 % des personnes n'ont que des prestations sociales

pour vivre (RMI, allocations familiales, pour handicapés et pour le logement). Mais 12,5 % n'ont plus rien. Les 60,7 % sans aucun travail (970 000 personnes environ) sont 4 % de plus que l'année d'avant. Le nombre de familles immigrées parmi les personnes aidées augmente également : 27 % contre 24 % auparavant.

Les responsables du rapport estiment que cette progression de la pauvreté devrait se poursuivre. Comment pourrait-il en être autrement, avec un patronat qui licencie à tour de bras et un gouvernement qui rogne les budgets sociaux par tous les bouts : allocation spécifique des chômeurs en fin de droits, montant des pensions, minimas sociaux ? Tout cela ne peut conduire qu'à enfoncer un peu plus dans la misère et à transformer en parias de la société un nombre grandissant d'anciens salariés rejetés du système par cette machine à exclure qu'est le capitalisme.

Jacques FONTENOY

Pas de rigueur pour les marchands de canons

Décidément la rigueur ne s'applique pas à tous les budgets de l'État. Début novembre, les députés ont voté une augmentation de 9,2 % des crédits d'équipements militaires pour un budget total de la Défense en progression, lui, de 4 %.

On apprend ainsi que l'armée française va se doter de missiles de croisière Scalp EG, très performants paraît-il, dont le prix surtout est performant puisqu'ils coûtent la bagatelle de 850 000 euros pièce. L'État compte en acheter 450. Mais ce n'est pas tout. À plus long terme, en 2007, l'armée compte se payer un autre missile, à tête nucléaire celui-là, le missile ASMP-A. Le coût de cet arsenal est estimé à 1,4 milliard d'euros.

Le député UMP Jean-Yves Chamard, rapporteur spécial du budget a déclaré à l'Assemblée que « l'augmentation incessante des crédits n'est pas le bon remède ». Mais il est vrai qu'il parlait du budget de l'Éducation nationale.

Pour celui de l'armée

apparemment, ce principe ne s'applique pas. Ceux qui pensent qu'il s'agit une fois de plus de servir les industriels de l'armement, comme Matra ou Dassault, sont de mauvais esprits.

Un rapport parlementaire explique, pour justifier ces dépenses militaires, que des « puissances régionales », comme la Syrie, la Corée du Nord ou autres, soupçonnées de détenir des armes de destruction massive, menaceraient les « démocraties ». Ces justifications font froid dans le dos car la France, elle, a semble-t-il le droit de se doter d'armes de destruction massive, Scalp et autres ASMP-A, qui peuvent frapper leur objectif à des distances de 300 à 600 kilomètres.

Mais personne ne s'y trompe, la cause que sert ce gouvernement, ce n'est ni celle de la paix ni celle de la « démocratie », mais tout bonnement celle des profits des industriels.

A. R.

• A propos du 11 novembre

Les fusillés pour l'exemple de 14-18

Il y a 85 ans, prenait fin la Première Guerre mondiale, cette boucherie impérialiste qui fit périr 13 millions d'hommes, femmes et enfants, sans parler des centaines de milliers de blessés et de mutilés. En France, comme chaque année, à l'occasion du 11 novembre, les autorités politiques et militaires sont allées verser une larme sur les 1,5 million de morts du côté français. Elles leur rendent hommage avant tout pour leur avoir si bien servi de chair à canon dans le cadre de leurs règlements de comptes avec leurs rivaux impérialistes.

L'hécatombe que produisit la guerre de 14-18 reste présente, ne serait-ce qu'au travers des dizaines de noms inscrits sur les monuments aux morts dans le moindre petit village. Mais parmi les horreurs commises par les responsables militaires et politiques, les fusillades de soldats « pour l'exemple » ou pour refus d'obéissance restent moins connues. Des hommes, par centaines, ont été envoyés au peloton d'exécution quelques heures après une mascarade de procès militaire. Quel-



ques films, qu'on ne saurait trop recommander, en ont porté témoignage comme *Pour l'exemple* ou *Les Sentiers de la gloire* réalisé en 1958 et sorti en France uniquement en 1975, qui raconte l'histoire des fusillés de Souain.

Il est heureux que cette

année, en rupture avec les propos convenus et cocardiers, certaines chaînes de télévision, après avoir passé la série *Les Thibault*, ait rediffusé *Le Pantalon*. Et si l'on n'a pu voir ce téléfilm, il reste le livre poignant d'Alain Scoff dont le film a été tiré, qui rapporte la véritable

histoire de Lucien Bersot, fantassin sur le front de l'Aisne en février 1915. Ce soldat vêtu en plein hiver d'un pantalon de toile reçut, à la suite de ses réclamations, le pantalon maculé de sang d'un mort. Il fut exécuté pour avoir refusé d'obéir à son supérieur qui lui ordonnait de le revêtir.

Enfin, après un premier passage à une heure très tardive le 9 novembre, un excellent documentaire intitulé *Fusillés pour l'exemple* doit être rediffusé ce dimanche 16 novembre à 16 heures sur France 5. En moins d'une heure, de façon très claire et émouvante, en s'appuyant sur les recherches effectuées par l'ancien directeur du service historique de l'armée de terre, les auteurs retracent comment, au fil de la guerre, 2 400 soldats français furent condamnés à mort dont 550 passés par les armes « pour l'exemple » sur ordre d'officiers français.

Ainsi, en novembre 1914, non seulement les soldats ne sont pas à Berlin comme le leur avait promis la propagande officielle mais ils sont englués dans le froid et la boue, vêtus de pan-

talons d'été puisque la guerre devait être courte et joyeuse. Pour tenter d'échapper à une mort inéluctable, de nombreux soldats se mutilent. L'état-major décide alors, avec l'aval des hommes du gouvernement, de répondre à l'effroi du combattant par une terreur plus grande encore, instaurant des cours martiales qui condamnent à mort des dizaines d'hommes.

Fin 1915 et pendant toute l'année 1916, la machine militaire poursuit son travail de répression contre les désertions qui se multiplient. En 1917, des dizaines de milliers de soldats refusent de monter au front, notamment près du Chemin des Dames comme le montre le documentaire, certains aux cris d'« À bas la guerre » ou « Vive la révolution ».

Il faut voir ce réquisitoire qui rappelle comment des généraux comme Joffre, Nivelle ou Pétain et leurs sous-fifres ont accompli leur tâche de fusilleurs au service de la guerre impérialiste.

Annie ROLLIN